



## Association Les amis du musée Vauban

4, place Vauban - 89630 SAINT LEGER VAUBAN

03 86 32 26 30 – [amismuseevauban@gmail.com](mailto:amismuseevauban@gmail.com) – [www.vaubanecomusee.org](http://www.vaubanecomusee.org)

# Vauban, visionnaire et humaniste



**Conférence du Colonel (er) Jean-Marie ROUECHE**

**Samedi 25 février 2023**

**GRUPE ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE - MORESTEL**

Tel +33 6 10 86 51 80 – [jean-marie.roueche@orange.fr](mailto:jean-marie.roueche@orange.fr)

## Sommaire :

<b>1. Rappels historiques : Vauban le militaire .....</b>	<b>4</b>
<b>2. L'œuvre architecturale de Vauban .....</b>	<b>5</b>
<b>3. Les écrits de Vauban .....</b>	<b>6</b>
a) La correspondance .....	6
b) Les agendas.....	6
c) Les mémoires .....	7
<b>Les Oisivetés, œuvre majeure de Vauban .....</b>	<b>7</b>
<b>Soixante-sept mémoires thématiques .....</b>	<b>8</b>
<b>474 mémoires et rapports sur les places fortifiées .....</b>	<b>8</b>
<b>4. Vauban, le vagabond du roi.....</b>	<b>8</b>
<b>5. Vauban, le visionnaire .....</b>	<b>9</b>
a) La défense des frontières : Faire le pré carré .....	9
b) L'aménagement du territoire.....	15
c) Les armées .....	16
d) L'économie.....	17
<b>6. Vauban, l'humaniste.....</b>	<b>19</b>
a) L'amélioration des conditions de vie du peuple .....	20
b) Vauban et la religion.....	25
c) Le désir d'œuvrer à la diffusion du savoir et des idées .....	26
<b>7. Les limites de la pensée de Vauban .....</b>	<b>27</b>
a) Vauban, un homme de son temps .....	27
b) Vauban et l'impôt .....	27
c) Vauban et la religion.....	28
<b>8. Conclusion .....</b>	<b>29</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>30</b>

Pour le grand public, Vauban est principalement connu pour les innombrables fortifications qui jalonnent les frontières françaises. Il l'est aussi comme preneur de villes et fidèle serviteur du roi Louis XIV. Mais Vauban a une autre qualité : c'est un écrivain fécond. En effet, Vauban a laissé une œuvre écrite considérable de plus de vingt mille pages manuscrites.

Vauban est tout à la fois : preneur de villes (poliorcète), ingénieur, architecte, mais aussi hydraulicien, statisticien, démographe et économiste... Vauban exerce ses talents dans de multiples domaines d'activité. Il se révèle être un véritable penseur de la société française de la fin du 17<sup>e</sup> siècle et ne se prive jamais d'éclairer le roi de ses avis et de ses mémoires. Sa réflexion se fonde sur les informations qu'il recueille pendant ses voyages et sur les livres savants qui encombrant sa bibliothèque de Lille ou de Bazoches, érudition peu commune pour un militaire et qui lui vaut d'être nommé membre honoraire de l'Académie royale des sciences en 1699. Ses contacts sont nombreux et suivis avec les scientifiques, mais aussi avec les voyageurs et les diplomates dans les salons qu'il fréquente dans le dernier quart de sa longue vie professionnelle. Ceux-ci l'amènent à des vues prémonitoires sur l'équilibre européen, qu'il exprime dans plusieurs mémoires. Donneur d'avis impénitent, son vocabulaire est parfois cru mais toujours percutant : il tire en effet de ses expériences personnelles de nombreux motifs d'insatisfaction envers la politique royale, lui qui en est pourtant le plus fidèle exécutant.

Vauban est de ce fait un exceptionnel témoin de son époque. Il retrace dans de longs mémoires tout ce qu'il observe sur son chemin. Curieux de tout il rédigea des études sur de nombreux sujets : économie, démographie, diplomatie, finance, agriculture, sylviculture, travaux publics hydraulique, ports et canaux... Saint-Simon ne s'y trompe pas et il présente Vauban, non seulement comme le maître inégalé de la guerre de siège, mais encore, loin des fastes de Versailles, comme l'un des grands témoins du siècle de Louis XIV. Citons le célèbre historien Hervé Drévilion (né en 1963) :

*« Vauban fût le premier à penser la guerre comme le point d'articulation d'une pensée globale qui prenait en compte : la démographie, la fiscalité, l'économie, l'organisation de l'appareil militaire, la tactique et, bien sûr, l'architecture »*

Le mythe l'a élevé au rang d'humaniste. Mais nous verrons que Vauban qui est un esprit curieux, est en fait un penseur du rôle de l'Etat et de la géopolitique, doublé d'un technocrate au service du roi et du peuple. C'est un précurseur des Lumières, ce qui au 17<sup>e</sup> siècle est déjà novateur, voire révolutionnaire.

Constamment Vauban eut l'amour de son pays et le désir de le servir avec une totale abnégation et une constante loyauté, même quand il n'approuvait pas les choix royaux comme il l'écrit à Racine lors de la paix de Ryswick. A la différence de nombre de ses contemporains, Vauban ne se borne pas à constater et à critiquer des dysfonctionnements, il « positive » et propose toujours une solution pour améliorer ou réformer. Vauban est un visionnaire qui incarne un réformateur pragmatique.

Grande figure du siècle de Louis XIV, il est à l'art militaire de son temps ce que Lully est à la danse, Le Notre aux jardins, les Mansart à l'architecture, Molière à la Comédie, Corneille et Racine à la tragédie et La Fontaine à l'art de la fable.

**Mais faisons d'abord quelques rappels historiques et l'inventaire des écrits de Vauban, avant d'aborder le visionnaire et l'humaniste, mais aussi les limites de sa pensée.**

## **1. Rappels historiques : Vauban le militaire**

Sébastien Le Prestre de Vauban est baptisé le 15 mai 1633 à Saint-Léger-de-Fourcheret, en limite nord du Morvan, dans une famille de la petite noblesse attachée à sa terre mais sans fortune ni château. On sait peu de choses de ses jeunes années, sinon qu'elles furent conformes à celles des nobles de son milieu social. Il passe une enfance campagnarde paisible dans la demeure familiale. Il apprend à lire et à écrire avec le curé du village. Il fréquente le collège de Semur, où il se frotte à des études qui lui laisseront une « assez bonne teinture des mathématiques et des fortifications ». Il faut rappeler qu'à l'époque, les exercices de géométrie s'appuyaient sur le tracé des fortifications.

Il s'engage comme cadet à l'âge de dix-sept ans dans les armées du prince de Condé, le célèbre vainqueur de Rocroi contre les Espagnols (1643), gouverneur de Bourgogne et protecteur naturel des jeunes nobles de sa province.

Mais Sébastien débute sa carrière militaire dans le mauvais camp ! Nous sommes pendant la « Fronde » en 1651 et Condé est alors en révolte ouverte contre le pouvoir de Mazarin et contre les armées de Turenne. Repéré par ses compétences en mathématiques, il est employé à la réparation des fortifications de Clermont en Lorraine et Sainte-Menehould.

Fais prisonnier en 1653, il est remarqué par Mazarin et il passe au service du Roi Louis XIV. Il y restera pendant 53 ans.

Mazarin l'emploie comme ingénieur en second et l'envoie au siège de Sainte-Menehould, puis de Stenay, Arras, Clermont... On lui confie rapidement le soin des fortifications et de l'attaque des places, métier qu'il apprendra durant quinze ans sous l'autorité du Chevalier de Clerville, Commissaire Général des fortifications. A l'âge de 22 ans, il a déjà participé à quatre sièges et il obtient son brevet d'ingénieur ordinaire du roi le 3 mai 1655.

Vauban gravira tous les échelons et se fera très tôt remarquer par sa bravoure au feu et son intelligence des sièges. En 1667, à 34 ans, il a déjà participé à 17 sièges. Après les sièges de Tournai et de Douai, il conduit seul le siège de Lille qui se rendra au bout de 9 jours et qui confirme la notoriété de l'ingénieur.

Louis XIV lui confie alors le soin d'édifier la citadelle de Lille dite « la reine des citadelles ».

A partir de cette date, Vauban exercera seul la conduite des sièges et aura la charge de toutes les réparations et constructions neuves des places de guerre dépendant de Louvois.

A partir de 1668, Vauban est mis en concurrence avec le chevalier de Clerville. En réalité il s'agit d'une lutte d'influence entre deux ministres du roi : Louvois, protecteur de Vauban, à la Guerre et Colbert, protecteur de Clerville, à la Marine. Vauban doit alors se contenter des fortifications du département de Louvois, c'est-à-dire les fortifications terrestres. En 1673, avec la guerre de Hollande, l'ingénieur convainc Louis XIV de mettre en place son « Pré carré » sur la frontière nord-est, en réduisant le nombre de ses places pour ne conserver que les plus fortes, créant ainsi une double ligne de villes fortifiées.

A partir de 1678, à la mort du chevalier de Clerville, Vauban devient Commissaire Général des Fortifications du royaume : il conçoit et valide tous les projets de fortifications. Au service de Louvois, de Colbert et du Roi-Soleil, il renforce la protection du territoire en se consacrant aux défenses côtières et terrestres, à commencer par celles des Flandres et d'Alsace. Il parcourt l'équivalent de 4 000 kilomètres par an, soit pour conduire des sièges, soit pour préparer ou construire des fortifications.

Lieutenant Général (général de Division) en 1688, Vauban sera après la mort de Colbert (1683) et de Louvois (1691), l'interlocuteur direct de Louis XIV dont il a la confiance et dont il servira les desseins en lui prenant en quelques jours, des places fortes réputées imprenables (Luxembourg, Namur, Mons, Ath,) ou en stoppant des tentatives d'invasions par une défense vigoureuse des côtes comme en Bretagne en 1694 ou en Flandres en 1706 face aux coalisés anglais et impériaux.

Le 14 janvier 1703, Louis XIV le fait maréchal de France et chevalier des Ordres du Roi en 1705, distinctions qui en feront l'égal des plus grands du Royaume.

Il aura vécu cinq guerres, soit seulement 26 années de paix en 56 années de service militaire :

- 1635-1659 : Guerre de Trente Ans (1618-1648) et Guerre franco-espagnole
- 1667-1668 : Guerre de Dévolution
- 1672-1678 : Guerre de Hollande
- 1688-1697 : Guerre de la Ligue d'Augsbourg
- 1701-1713 : Guerre de Succession d'Espagne

Les sièges les plus célèbres qu'il a conduits sont ceux de : Montmédy (1657), Lille (1667), Maastricht (1673), Besançon (1674), Luxembourg (1684), Phillipsburg (1688), Mons (1691), Namur (1692), Charleroi (1693) et d'Ath (1697). Au cours de sa longue carrière il aura conduit 47 sièges dont 20 en présence du Roi. Il y fut blessé gravement huit fois dans 140 actions de vigueur.

Vauban meurt le 30 mars 1707 à Paris, à l'âge de 74 ans. Son corps est enterré dans l'église paroissiale de Bazoches. En 1808, Napoléon fait transporter son cœur dans l'église des Invalides à Paris.

## **2. L'œuvre architecturale de Vauban**

L'œuvre de Vauban est considérable. Comme ingénieur militaire, il a construit ou fortifié cent soixante places fortes, il a fait creuser trente ports et a édifié dix villes neuves pour mettre en œuvre une « ceinture de fer » autour de notre territoire. Il eut aussi l'opportunité de pouvoir créer, dans des régions aux paysages très différents, une trentaine de places fortes, de citadelles, de forts et de batteries côtières là où il n'existait rien.

Cet ensemble a constitué sur la frontière des Flandres le « Pré-carré » et, pour l'ensemble du territoire « la ceinture de fer ».

Les exemples les plus remarquables et les mieux conservés de l'expression de son talent sont aujourd'hui du nord au sud : les citadelles de Lille, la « Reine des citadelles » et d'Arras, les enceintes urbaines de Maubeuge, Longwy, Neuf-Brisach, la citadelle et les enceintes urbaines de Besançon, le formidable ensemble fortifié de Briançon, la citadelle de Mont-Dauphin, dans les Alpes, celles de Montlouis, dans les Pyrénées, celle de Bayonne, le barrage de la Gironde formé par la citadelle de Blaye et ses ouvrages associés fort Pâté et fort Médoc, l'enceinte urbaine de St Martin de Ré. Certaines de ces places fortes ont été classées en 2008 au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco.

A côté de ces ouvrages majeurs et souvent très étendus figurent de petits bijoux d'architecture défensive très bien conservés, comme : le fort d'Ambleuse, dans le Pas de Calais, le fort St André à Salins dans le Jura, le fort Libéria à Villefranche de Conflent, le fort Lagarde à Prats de Mollo, celui de Socca près de St Jean-de-Luz, le fort du Chapus face à l'île d'Oléron, le fort Lupin barrant la Charente en aval de Rochefort, la tour de Camaret, le Château du Taureau face à Carantec, les forts à la mer de la cité corsaire de St Malo (Fort National, le Petit Bé, fort Harbourg, le fort de la Conchée) et les deux tours de surveillance de St Vaast la Hougue et de Tatihou dans le Cotentin.

Vauban n'a pas inventé la fortification bastionnée, il l'a simplement perfectionnée et transformée en art. En bon ingénieur, Vauban améliore les fortifications en préconisant l'adaptation du tracé bastionné au terrain et l'échelonnement de la défense en profondeur.

Cet héritage remarquablement conservé grâce aux efforts de l'Etat (ministère des Armées et de la Culture), des collectivités territoriales, des propriétaires privés et des associations, constitue aujourd'hui le plus complet et le plus important conservatoire d'architecture militaire classique qui soit au monde, très loin devant les pays européens qui nous environnent.

### 3. Les écrits de Vauban

Trois dates clés expliquent la frénésie de Vauban pour l'écriture :

- En 1667, il a alors 34 ans et Vauban vient d'être préféré au Chevalier de Clerville pour son projet de la citadelle de Lille. A partir de ce moment, Vauban correspondra chaque semaine avec les ministres : Colbert tout d'abord et ses successeurs, également avec le secrétariat d'Etat à la Guerre Michel Le Tellier, et surtout son fils le marquis de Louvois à partir de 1672.
- En 1678, Vauban devient Commissaire Général des Fortifications et il doit rendre compte de ses inspections.
- Mais c'est à partir de 1691, à la mort de Louvois, que Vauban va correspondre directement avec le Roi, passant par-dessus les ministres.

Et pour démontrer le niveau de confiance entre les deux hommes, ce grand Roi, qui fait trembler les courtisans dans son palais de Versailles, écrit amicalement à Vauban pour l'encourager à poursuivre leur correspondance : « *Continuez à m'écrire ce qui vous passe par la tête et ne vous rebutez pas quoique je ne fasse pas toujours ce que vous proposez.* »

Les écrits de Vauban se composent de :

- la correspondance : plus de 5 000 lettres en 40 années,
- les 40 agendas,
- les 570 mémoires parmi lesquels il faut distinguer les 29 mémoires des « Oisivetés ».

#### a) La correspondance

Avec Louvois, l'échange épistolaire va être quasi quotidien pendant 19 années jusqu'au décès de Louvois en 1691. On a retrouvé 1 374 lettres envoyées par Louvois à Vauban et 1 045 minutes de lettres de Vauban à Louvois. Dans les lettres, on découvre Louvois comme un vrai tyran qui lui réclame toujours plus d'informations et l'expédie dans des voyages sans fins

La première lettre conservée de Louis XIV à Vauban est datée du 3 novembre 1688 à l'occasion du siège de Philippsbourg.

Au total et entre 1667 et 1707, on pense qu'il a écrit plus de **5 000 lettres**, dont 3 300 sont reliées en treize volumes au Service Historique de la Défense à Vincennes ! Ces dernières sont accessibles mais peu exploitées par les chercheurs. Les minutes des lettres de Vauban sont au château de Rosambo et personne n'en a encore fait l'inventaire complet, tant la tâche paraît insurmontable ! Certaines sont disponibles à la Bibliothèque nationale sur microfilms, mais leur lecture est très fastidieuse. Les archives départementales de la Nièvre conservent les lettres de Louis XIV à Vauban provenant du château d'Aunay. Enfin 14 lettres de la main de Vauban sont inexploitées du fait de son écriture illisible.

La publication la plus complète est celle Michèle Virol en 2017 avec 144 lettres échangées entre le roi et Vauban, dont 105 inédites. Elle a passé près de 10 années pour transcrire 3 % de la correspondance ! *On recherche des volontaires pour transcrire les 4 900 lettres restantes ! A ce rythme, il faut compter encore plus de 3 siècles de travail pour un chercheur !*

#### b) Les agendas

Au XVII<sup>e</sup> siècle, un agenda est un petit livret ou l'on prend des notes. Michèle Virol a trouvé dans les archives de Rosambo et au Service Historique de la Défense plus de quarante agendas rédigés par Vauban entre 1686 et 1706, soit pour préparer les audiences avec le Roi, soit pour consigner ses idées au quotidien et, comme il le dit lui-même, « sur ce qu'il lui passait par la tête ». Les

agendas sont très précieux car ils permettent de reconstituer les pérégrinations de Vauban sur le territoire, mais aussi de son esprit. Il y jette des notes qu'il reprend plus tard dans ses écrits.

Les agendas et la correspondance sont reproduits dans le livre « *Louis XIV et Vauban : correspondances et agendas* » de Michèle Virol de 2017.

### **c) Les mémoires**

Les mémoires de Vauban concernent les sujets militaires bien sûr comme les fortifications ou l'armée, mais aussi des réflexions politiques ou économique, mais également sur la navigation, la religion, ou les colonies. On dénombre 96 mémoires envoyés aux ministres ou au roi en 40 années de service, auxquels il faut ajouter les 474 mémoires pour ses comptes-rendus d'inspection, soit au total plus de 570 mémoires ! Tout intéressait Vauban ! Il était un fin observateur des villes et des régions qu'il traversait et il se faisait un devoir d'informer les ministres et le roi de l'état de la France, mais il en tirait aussi des enseignements et ne se gênait pas pour faire des propositions même loin de son domaine de compétences. Vauban est un donneur d'avis impénitent !

### **Les Oisivetés, œuvre majeure de Vauban**

Parmi tous les mémoires, Vauban en a sélectionné vingt-neuf qu'il a rassemblé sous le titre « Les Oisivetés ». C'est l'œuvre majeure de Vauban ! Comme il le dit lui-même, il s'agit d'un « ramas », dont l'écriture s'étale entre 1686 et 1707 et que Vauban ne collationne en douze volumes qu'après 1703. Cela représente 3 850 pages manuscrites. Cette œuvre n'a jamais été imprimée en totalité à l'époque de Vauban. *Voir la liste en annexe.*

Vauban n'écrit pas pour le grand public. Il écrivait pour les ministres, pour le roi et pour ses amis, et aujourd'hui, ses documents seraient classés « secret défense ». Les mémoires manuscrits sont expédiés directement au destinataire (au singulier). Souvent, il n'en n'existe qu'un nombre très restreint d'exemplaire, en revanche, ses archives regorgent de brouillons, car ses secrétaires ont tout conservé. Ses écrits ne sont donc pas imprimés pour en limiter la diffusion. Vauban lui-même fera faire des copies pour son propre usage et ses destinataires également. Les écrits de Vauban sont donc rares, secrets, confidentiels et réservés aux seuls initiés ! Au début du XVIIIe siècle, la renommée de Vauban est telle que ses écrits sont très recherchés mais introuvables. Cela va générer tout un trafic de copies et de fausses éditions.

C'est Fontenelle le premier, qui révèle dans son éloge de Vauban, l'existence des Oisivetés. C'est grâce aux agendas que l'on a réussi à reconstituer le contenu des 12 tomes des Oisivetés, car la liste y figurait avec précisions et Vauban n'avait eu le temps de faire relier que les 4 premiers tomes. Il faut attendre 1842 pour la première édition imprimée des 4 premiers tomes par le Colonel AUGOYAT. Certains mémoires sont publiés séparément, notamment par les Associations Vauban et les Amis de la Maison Vauban. Ces éditions sont restées relativement confidentielles. Tous les historiens dissertent sur les écrits de Vauban, mais personne ne les possède ! Et il faut attendre 2007 et Michèle Virol pour avoir une reproduction intégrale et commentée dans le livre « *Les Oisivetés de Monsieur de Vauban* ».

Le choix du titre signifie que Vauban après son élévation au rang de Maréchal, a une « oisiveté honnête », c'est-à-dire un repos honnête d'hommes de lettres qui travaille à son aise. A partir de 1703, il est éloigné de ses anciennes responsabilités mais il veut demeurer utile en proposant ses réflexions éclairées sur des réformes sociales, économiques et politiques, reprises fréquentes de pensées façonnées par ses longues années de service et mises en forme au hasard de ses temps de repos. Ses observations, ses réflexions, ses projets de réformes, témoignent d'une curiosité insatiable et universelle et montrent tout l'intérêt qu'il porte au développement du royaume, à sa population et à sa prospérité. En fait, son désir secret est de conseiller le roi.

Mais il ne s'arrête pas là ! Il rédige en outre :

### **Soixante-sept mémoires thématiques**

Fort de son expérience, Vauban adresse des instructions à ces ingénieurs, par exemple pour appliquer le ciment des chapes, lever des plans, estimer des terrains... Fruit de ses observations lors de ses nombreux voyages, Vauban inonde les ministres et le roi d'analyses, de réflexion... sur tous les sujets. Il veut rationaliser le service des fortifications (Mémoire Directeur général des fortifications), l'infanterie et l'armée en général, mais aussi la politique extérieure de la France (voir les projets de paix). La noblesse qui doit avoir la première place dans la société est le sujet de plusieurs textes, les impôts qu'il juge trop nombreux et injustes aussi, l'amélioration de l'économie par un inventaire détaillée des richesses, le développement de l'agriculture, des manufactures et des voies navigables font l'objet de nombreux écrits.

### **474 mémoires et rapports sur les places fortifiées**

Comme commissaire général des fortifications à partir de 1678, Vauban a inspecté tous les ouvrages fortifiés du royaume. Pour faire ces comptes-rendus de visites, il a rédigé 474 rapports et mémoires (dont certains dépassent la centaine de pages). Ce sont des lettres, instructions générales, projets, devis, plans, coupes, élévations... qui sont enrichis de commentaires autographes. Ce fonds d'archives est conservé au Service historique de la Défense à Vincennes mais il a subi des vicissitudes (incendies, vols et prises de guerre en 1940 par les Allemands, elles-même pillées par les troupes russes à Berlin et que Moscou nous rendra dans les années quatre-vingt-dix !) mais malgré sa richesse, il n'est pas exhaustif et doit être recoupé avec les archives personnelles de Vauban conservées dans le fonds Rosanbo. ***Voir la liste en annexe.***

La production écrite de Vauban est considérable et il faut bien comprendre que Vauban n'écrivait pas lui-même ! Cependant, il prenait des notes dans ses agendas puis dictait ses textes à plusieurs secrétaires qui se déplaçaient constamment avec lui. Il relisait ensuite, raturait et amendait de sa main les projets de textes. Ses archives renferment de nombreux exemples des versions successives d'un même texte, qui peuvent même être espacées de plusieurs mois voire années.

De nombreux mémoires sont accompagnés de plans alors que Vauban ne dessinait pas lui-même ! Il avait créé deux bureaux d'études, l'un à la citadelle de Lille et l'autre à Bazoches, où des ingénieurs et des dessinateurs dessinaient selon les directives du maître. Plusieurs estafettes à cheval faisaient une perpétuelle navette avec Vauban, où qu'il soit. En déplacement, il utilisait aussi les services des ingénieurs à demeure dans les principales places fortes.

Avec Vauban, on ne manque pas de sources, mais on croule sous l'abondance !

## **4. Vauban, le vagabond du roi**

Lors de ses voyages, Vauban est un observateur de son siècle.

Vauban tire de ses voyages et de son expérience de terrain une certaine idée de la France et comme l'on dirait aujourd'hui, de son « positionnement » dans une Europe en train de se construire et dans laquelle se profilent nos plus dangereux compétiteurs du XVIIIème et du XIXème siècle.

Vauban n'est pas qu'un homme de guerre. Traversant en tous sens le Royaume pour conduire ses travaux il parcouru en moyenne 3 500 de nos actuels kilomètres par an durant sa carrière professionnelle. Certaines années c'est plus de 8 000 km, qui seront effectués sur les routes et chemins défoncés de l'époque, à cheval, en voiture de poste ou en coche d'eau. Quel que soit le temps, si la guerre est suspendue en hiver, les chantiers eux ne s'interrompent jamais.

L'ensemble de ses déplacements a été estimé à plus de 180 000 kilomètres. Soit en moyenne une centaine de journées passées à cheval chaque année, à raison de 30 à 35 kilomètres par jour (de 2 à 8

heures de route selon les cas).

En 1678, Vauban est nommé Commissaire général des Fortifications. Harcelé par Louvois, relancé par le roi, Vauban va alors sillonner la France pour inspecter toutes les places fortes du royaume, en plus de son travail de preneur de villes, d'architecte, d'ingénieur, de constructeur, ... Les grandes années, comme en 1680, lorsqu'il a la responsabilité de toutes les fortifications françaises, il parcourt environ 7 500 kilomètres, soit 250 journées de route dans l'année !

Vauban a trois domiciles. En quarante années de service (1667-1707), il séjourne : 35 mois en Morvan ; 68 mois à Lille et 98 mois à Paris, soit seize ans et demi. Il passe plus de 23 années sur les champs de bataille ou en voyages.

Mais il ne perd pas son temps en voyage. Il observe, questionne, étudie... et note tout. Ce substrat lui est fort utile lors de la rédaction des nombreux mémoires. Tout est calculé, étayé par des chiffres qu'il aime à présenter sous forme de tableaux.

## **5. Vauban, le visionnaire**

Vauban porte toujours son regard vers l'avenir. Au quotidien, il constate, mesure, expérimente, dénombre... et soit conçoit de nouveaux projets de places fortes, soit dans ses écrits, se projette et formule des propositions pour le long terme.

Dans ses nombreux mémoires, Vauban règle des problèmes concrets (l'élevage des cochons, la culture des forêts...) mais il s'intéresse tout particulièrement à des sujets qui occuperont la France encore longtemps : la défense de la frontière, l'aménagement du territoire, les armées et l'économie.

### **a) La défense des frontières : Faire le pré carré**

Au 17<sup>e</sup> siècle, le territoire français n'est pas encore un hexagone parfait et les frontières ne constituent pas encore une ligne continue. Auparavant, il était question de « marches » et de « confins », territoires mouvants et fluctuants au gré de la présence des armées et la frontière avait le sens de « front d'une armée ».

Par essence, la frontière est donc mouvante et discontinue. Mouvante car elle s'allonge ou se rétracte au gré des modifications territoriales, des avancées ou des reculs des armées royales. Les villes, véritables places frontières, se gagnent ou se perdent en fonction de la réussite des sièges, la loyauté des habitants ne posant guère de problème en ces temps où le concept de nation n'existe pas encore.

Discontinue, car la frontière s'appuie sur des villes. Elle est faite d'autant de points urbanisés qui ne se relient pas en ligne droite les uns aux autres. C'est ainsi que l'on peut trouver, à l'avènement de Louis XIV, des enclaves en territoire français (le Comtat, Valenciennes...) et des avant-postes français en territoire étranger (Casal, Pignerol, Breisach...), villes fortifiées qui servent au roi, le cas échéant, à défendre un allié en difficulté dans ces régions. De ce fait, Louis XIV tient tout particulièrement à conserver ces « portes d'entrée » vers l'Italie et vers l'Allemagne malgré leur isolement stratégique et leur coût.

C'est justement cette conception du territoire et de la frontière que Vauban rejette. Il distingue d'une part les « frontières » du royaume, contingentes, fluctuantes, fruit de la politique étrangère de son roi, et les « *bornes naturelles de la France, [...] au-delà desquelles il semble que le bon sens ne permette pas de porter ses pensées* », limites qui enserrant le pays entre les Pyrénées au Sud, la ligne de crête des Alpes à l'Est et le Rhin au Nord. Mais surtout, il se représente le territoire comme un tout compact, délimité par des frontières fixes et protégées. Il n'apprécie guère cet « *enchevêtrement de places amies et ennemies* », ces forteresses conquises à grand frais puis rendues sans fracas par la suite, ces places rasées puis relevées, qui grèvent inutilement le budget royal. Vauban, qui court d'une ville à l'autre pendant la guerre de Dévolution puis pendant la guerre de

Hollande, qui démolit les remparts au bruit du canon pour les reconstruire aussitôt passé le doux son de la chamade, qui conquiert des villes pour les rendre à l'ennemi aussitôt le traité (d'Aix-la-Chapelle ou de Nimègue) signé, fustige ce gaspillage d'argent et d'effectifs. Il recommande par conséquent la mise en place d'une frontière homogène, composée de places fortes mieux reliées entre elles et ainsi plus faciles à défendre. Il résume ces pensées dans sa célèbre formule du « pré carré », qu'il invente dans une lettre destinée à Louvois et datée du mois de janvier 1673 :

*« Sérieusement, Monseigneur, le Roi devrait un peu songer à faire son pré carré. Cette confusion de places amies et ennemies pêle-mêlées ne me plaît point. Vous êtes obligé d'en entretenir trois pour une ; vos peuples en sont tourmentés, vos dépenses de beaucoup augmentées et vos forces de beaucoup diminuées ; et j'ajoute qu'il est presque impossible que vous les puissiez toutes mettre en état et les munir. Je dis de plus que si, dans les démêlés que nous avons si souvent avec nos voisins, nous venions à jouer un peu de malheur ou (ce que Dieu ne veuille) à tomber dans une minorité, la plupart s'en iraient comme elles sont venues. C'est pourquoi, soit par traité ou par une bonne guerre, si vous m'en croyez, Monseigneur, prêchez toujours la quadrature, non pas du cercle, mais du pré ; c'est une belle et bonne chose que de pouvoir tenir son fait des deux mains. »*

Vauban définit en 1678, dans son « *Mémoire des places frontières de Flandres* » adressé au roi en 1678, comment en pratique il entend réorganiser les frontières françaises. Deux lignes de places fortes doivent composer une véritable « ceinture de fer » et assurer la défense du Nord du royaume.

L'idée force de Vauban est de resserrer le royaume dans une ligne de défense nette et aux contours précis, qui ne laisserait aucune place aux contestations territoriales et qui serait protégée par un ensemble de villes fortifiées placées aux carrefours stratégiques, peu éloignées les unes, des autres afin de former un front continu. C'est désormais la compacité de la France, et non plus son extension ou sa projection géographique, qui fait sa force.

Tout au long de sa carrière, Vauban se fait l'inlassable avocat de la rationalisation des places fortes et prône l'abandon des forteresses situées hors des limites naturelles du royaume (Pignerol en Lombardie par exemple) et entretenues à grands frais alors que la cassette royale manque cruellement de numéraire. À l'inverse, il pousse le roi, lors de sa politique des Réunions (1680-1685), à conquérir les chaînons manquants de sa ligne défensive, Nice, Strasbourg et Luxembourg, trois villes dont l'acquisition permettrait de verrouiller les frontières et de mettre à l'abri le royaume derrière une barrière sûre.

Son « Pré carré » : la double ligne de places fortes dont il barra la facile voie d'invasion qu'était la frontière des Flandres, tint en échec les armées des pays coalisés contre nous durant la difficile « guerre de succession d'Espagne » et permit la victoire de Denain. Elle sauva probablement la situation des armées françaises en 1792 en affaiblissant les troupes de Brunswick, et permit en 1814 à Napoléon 1<sup>er</sup> de tenir plusieurs mois, à un contre cinq, durant la difficile campagne de France.

Vauban eut très souvent à cet égard des intuitions prémonitoires comme en témoigne son mémoire sur « l'importance dont Paris est à la France », dans lequel il plaide pour la fortification de Paris.

Avec le recul, et au vu du déroulement des premières phases des deux derniers conflits mondiaux, on ne peut s'empêcher de penser que Vauban fut le seul de nos grands ingénieurs avoir fortifié au bon endroit, c'est-à-dire sur cette frontière du Nord, ce « mortel boulevard » comme l'appellera des siècles après le général de Gaulle.

Une trentaine de villes fortifiées constitue le pré-carré sur la frontière du Nord. Mais au total, Vauban construira ou fortifia cent soixante places fortes sur toutes nos frontières pour constituer

la « ceinture de fer ». Vauban a fortement contribué à fixer nos frontières qui sont l'un des signes d'un État moderne.

Pour agrandir le territoire jusqu'aux nouvelles frontières, Louis XIV pratique la guerre de siège et pour s'assurer la victoire, Vauban révolutionne la méthode d'attaque des places.

Vauban n'a pas inventé la guerre de sièges, mais il a inventé une méthode si infallible pour prendre les villes qu'elle restera en vigueur pendant deux siècles dans le monde entier jusqu'au siège de Sébastopol en 1854. Il perfectionnera son art des sièges au cours des guerres de Dévolution puis de Hollande et n'aura de cesse sa vie durant, d'expérimenter de nouvelles méthodes susceptibles d'abrèger la durée des sièges et leur coût en vies humaines pour l'assiégeant.

Il a certes inventé, perfectionné, codifié... ses méthodes. Mais par sa réussite, il aussi stérilisé toute initiative chez les autres ingénieurs, tellement sa personnalité était écrasante. Il faudra attendre le 19<sup>ème</sup> siècle pour constater une évolution.

#### ***Les mémoires de Vauban sur le sujet :***

- Places dont le Roi pourrait se défaire en faveur d'un traité de paix (1694).
- La fortification permanente (v. 1700).
- Traité de l'attaque des places (1704).
- Traité de la défense des places (1705).

Arrêtons-nous un instant sur : Le traité de l'attaque des places (1704)

Vauban s'est fait connaître du roi comme preneur de villes Il a participé à quarante-sept sièges et fut considéré aux yeux de l'Europe entière, comme le maître incontesté de la poliorcétique, l'art d'assiéger une ville. Il était donc tout particulièrement qualifié pour écrire un traité sur le sujet, mais il a beaucoup renâclé car il n'a jamais souhaité rédiger de traité de fortification estimant que le « terrain seul commande ».

Nourri de l'expérience du feu, il réfléchit aux procédés de l'attaque des places. Il conçoit et codifie une méthode de siège des places fortes décomposée en une suite logique de 12 phases.

Vauban est un preneur de villes ainsi qu'un fortificateur. Il sait bien qu'aucune place forte n'est imprenable : elle doit servir le moins possible, son rôle étant avant tout dissuasif.

#### **La guerre de siège**

Au 17<sup>e</sup> siècle, la stratégie générale des états est toujours l'expansion territoriale vers des territoires plus riches et la recherche de frontière naturelle sûre. Pour s'approprier un territoire, pour progresser dans le pays ennemi, le contrôle des places fortes de l'ennemi était un préalable indispensable à l'occupation du pays. La conquête de ces places fortes procure également de nouvelles ressources pour poursuivre l'effort de guerre. La guerre change de nature : la guerre de siège remplace les grandes batailles de cavalerie et d'infanterie en rase campagne ; la cité conquise n'est plus pillée ; les dégâts sont réparés le plus rapidement possible ; les vaincus ne sont plus passés par le fil de l'épée ; et surtout, s'ils se sont bien défendus, ils sortent avec les honneurs de la guerre.

#### **Quelques chiffres :**

Les travaux préparant l'attaque de Mons en 1691 peuvent donner une idée de l'entreprise que représentait un grand siège : dès mai 1690, on fait stocker du foin dans les places voisines, tandis qu'on installe 100 tonnes de fromage de Hollande à Arras ! Les intendants réunissent 120 canons, 45 mortiers, 221 affûts, 106 000 boulets, 7 000 bombes, 40 000 grenades, 200 000 mèches, 64

000 outils, 30 000 sacs à terre, tirés des places de Tournai, Condé, Valenciennes, Douai, Menin, Lille et Le Quesnoy. Les effectifs rassemblés devant les places sont tout aussi importants : à Namur en 1692, l'armée de siège compte près de 80 000 hommes qui assiègent la ville, tandis que les travaux sont effectués par plus de 18 000 paysans réquisitionnés dans les environs. On estime qu'une armée de 60 000 hommes comptait environ 40 000 chevaux qui consommaient un total de 1 000 tonnes de fourrage par jour.

La guerre de siège est ainsi un aspect incontournable de l'art de la guerre au Grand Siècle. Les spécialistes en poliorcétique étaient donc des talents particulièrement recherchés au sein des armées du 17<sup>e</sup> siècle.

### **Les réflexions de Vauban après le siège de Montmédy**

C'est à partir du sanglant siège de la citadelle de Montmédy en 1657 auquel il participa comme tout jeune ingénieur, et durant lequel il fut blessé trois fois se retrouvant seul survivant des quatre ingénieurs engagés au départ, que Vauban commença à rechercher les moyens de conduire plus rationnellement les attaques. Les troupes royales au nombre de 15 000 hommes en perdirent en effet 4 000 tués et blessés pour l'assaut d'une garnison 20 fois inférieure, lors d'un siège qui s'éternisa plusieurs mois.

Ce siège provoqua chez Vauban l'ardent et inlassable désir de trouver des méthodes d'attaque épargnant la vie des travailleurs et des soldats employés aux travaux des sièges et celle de ses sapeurs, mineurs et ingénieurs.

Vauban stigmatise la bravoure inutile quand, comme au siège de Maastricht en 1673, elle fait tuer sans nécessité 80 officiers, 120 mousquetaires dont le célèbre d'Artagnan et 700 soldats à la reprise d'un bastion dont avec sa méthode Vauban se serait emparé une journée plus tard : « ...je ne sais si l'on doit appeler ostentation, vanité ou paresse la facilité que nous avons à nous mettre à découvert hors de la tranchée sans nécessité... cela est un péché originel dont les Français ne se corrigeront jamais si Dieu, qui est tout puissant n'en réforme l'espèce... ».

### **L'origine du Traité de l'attaque des places**

C'est pour initier son petit-fils, le duc de Bourgogne, à la guerre de siège, que Louis XIV commande en 1703 au vieux maréchal (il a déjà 70 ans), un mémoire sur l'attaque des places fortes. Vauban s'y était toujours refusé, comme il s'était refusé à écrire un traité de fortification. Il arguait qu'il fallait à chaque fois s'adapter au terrain et qu'il n'y avait pas de méthodes toutes faites !

Il avait pourtant déjà rédigé en 1672, à la demande du marquis de Louvois, un « Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des sièges ». Il avait mis trois ans pour écrire cette étude de près de 200 pages et d'une vingtaine de planches. Notez la date de la demande 1669 ! En 1667, à 34 ans, il a conduit les sièges de Tournai, Douai et Lille comme « diacre » de Clerville, alors Commissaire général des fortifications. Lorsqu'il rédige ce premier mémoire, il a déjà participé à dix-neuf sièges (et il est toujours vivant), mais il n'a pas encore acquis l'expérience des quarante-sept sièges auxquels il participa.

Les sièges les plus importants n'interviendront qu'après : Maëstricht en 1673 où il invente l'emploi des parallèles, Besançon en 1674, Luxembourg en 1684, Mons en 1691, Namur en 1692 ou encore Ath en 1697. Notez également que 1669, c'est aussi la fin du siège de Candie en Crète qui va servir de références à Vauban pour les tranchées en zig-zag.

Ce premier mémoire de 1669-1672 reste dans le tiroir de Louvois car Vauban fustige les méthodes de l'époque : absence de respect du secret, mauvais choix des chemins d'approche, peu de soin des travaux, inefficacité de l'artillerie, précocité de l'assaut... Il critique aussi les officiers généraux, les accusant de sacrifier leurs hommes par incompetence et par ambition ! On comprend pourquoi ce traité resta confidentiel ! Mais c'est une étape décisive dans le cheminement intellectuel de l'ingénieur, car il s'agit pour lui de la première tentative de codifier ou « réduire en

art » les différentes méthodes pour conduire les attaques d'une place. Toutes les idées fortes de Vauban y sont déjà énoncées, à tel point qu'il en reprend in extenso des passages entiers dans son traité de 1704.

### **Le Traité de l'attaque des places**

Pour l'instruction du duc de Bourgogne et par une approche scientifique, Vauban conçoit une nouvelle méthode pour s'emparer des villes fortifiées et de leur citadelle. Il rationalise et améliore les procédés plus anciens par une mise en œuvre raisonnée et systématique qui révolutionne l'art de la guerre. Vauban définit sa propre méthode d'attaque d'une place avec des planches illustrées de toute beauté et d'une précision inouïe. Le document final de 1704 prend le titre de « Traité de l'attaque des places ». Il est d'abord beaucoup plus volumineux. L'exemplaire remis au duc de Bourgogne compte 623 pages manuscrites, illustrées de 31 planches aquarellées, magnifiquement relié et doré sur tranche.

Dans son Traité, Vauban codifie l'attaque à la Vauban qu'il a perfectionné progressivement. Il innova toute sa vie durant, en s'inspirant notamment des expériences les plus intéressantes observées à l'étranger. Ainsi les tranchées turques au siège de Candie lui inspirèrent ses « parallèles » expérimentées pour la première fois à Maastricht qui rendirent infructueuses les sorties des assiégés. Il conçut par la suite bien d'autres améliorations telles que « le cavalier de tranchée » permettant de dominer les ouvrages à prendre, le « tir à ricochet », culbutant systématiquement l'artillerie des bastions et des demi-lunes assiégés, et rechercha toujours une concentration des feux rendant impossible par leurs rythmes et leurs densités le maintien des défenseurs sur les ouvrages attaqués. Il parvint progressivement à imposer une normalisation totale de la préparation et de la conduite des travaux de siège qu'il décomposa en 12 temps :

- 1 : L'INVESTISSEMENT
- 2 : L'INSTALLATION DE L'ARMÉE DE SIÈGE
- 3 : LES RECONNAISSANCES
- 4 : LES TRAVAUX D'APPROCHE
- 5 : LA PREMIÈRE PARALLÈLE
- 6 : LA DEUXIÈME PARALLÈLE
- 7 : L'INSTALLATION DES BATTERIES
- 8 : LA TROISIÈME PARALLÈLE
- 9 : LE COURONNEMENT DU CHEMIN COUVERT
- 10 : LA DESCENTE DU FOSSE
- 11 : LA PRÉPARATION DE L'ASSAUT
- 12 : L'ASSAUT

A aucun moment dans son traité, il ne parle des 12 phases ! C'est une invention des officiers du génie au 18<sup>e</sup> siècle qui ont codifié la méthode pour faciliter son enseignement à l'École du génie de Mézières, créée en 1748.

Dans sa méthode, tout est calculé afin de réduire la résistance de n'importe quelle fortification en 48 jours maximum. Il l'inaugure avec succès en 1673 au siège de Maastricht dont il vient à bout en 13 jours, obtenant la victoire davantage par les pioches que par les fusils ! Ce processus épargne de nombreuses vies humaines car Vauban est resté fidèle à sa devise : « **Brûlons plus de poudre, mais versons moins de sang** ».

Puis Vauban aborde quelques points particuliers. En premier, il présente l'emploi des mines pour faire brèche et le rôle du mineur qui doit aller creuser un trou au pied de l'escarpe, sous le feu de la défense adverse, puis y placer une charge de poudre sous le rempart afin de le faire sauter. Ensuite, Vauban examine huit exemples de places irrégulières, pour montrer que chaque attaque doit être pensée en fonction du terrain et des caractéristiques de la forteresse assiégée. Le traité

se termine par deux séries de maximes, la première concernant la façon de conduire les lignes, la seconde résumant les règles à suivre pour attaquer les places. En ces quelques lignes se dégagent toutes les convictions du vieux maréchal.

### **La diffusion du traité**

Le traité des sièges et de l'attaque des places est d'abord diffusé sous forme manuscrite. Il en subsiste sept exemplaires à ce jour, dont celui de la Bibliothèque du Génie qui semble être l'original, celui des archives au château de Rosambo et ceux des bibliothèques de l'Arsenal, Valenciennes, Charleville ou Dijon.

Il change ensuite de nom et devient le « Traité de l'attaque des places » pour former le tome VIII des Oisivetés, le tome IX étant le « Traité de la défense des places ».

Une fois connue, l'attaque « à la Vauban » est adoptée par les ingénieurs étrangers et devient la méthode de siège par excellence. Elle demeure employée jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle (Siège de Sébastopol, 1854-1855, pendant la guerre de Crimée) et n'est abandonnée que face aux progrès de l'artillerie et à l'évolution de la fortification.

Destiné à rester secret, le traité est copié et Charles de Mesgrigny, le petit-fils de Vauban, estime en 1739 à environ 400 le nombre de copies manuscrites en circulation. Cette prolifération incontrôlée rend le texte de moins en moins fiable. Il faut attendre 1737 pour une première édition imprimée en Hollande par Pierre de Hondt, parue sous le titre « Traité de l'attaque et de la défense des places ». Cette édition n'est pas du tout fidèle au texte d'origine.

Ce Traité était très recherché et introuvable. A la mort de Vauban, ses papiers de ses résidences à Paris et à Lille sont saisis car jugés « confidentiel et secret » et déposés au Dépôt des fortifications. Les documents de Bazoches sont répartis entre ses filles, sauf certains documents qui sont emportés par les dessinateurs installés dans le bureau d'études du château.

C'est ainsi que le dessinateur LANGOT quitte Bazoches avec une copie des planches du traité. Il est arrêté à Bayonne, ses bagages fouillés et on y trouve les fameuses planches. L'intendant local s'empresse d'en faire faire subrepticement des copies qui serviront finalement à l'illustration de l'édition de 1737 en Hollande. Mais personne ne possède le texte qui est resté confidentiel. L'éditeur Pierre de Hondt de La Haye reproduit en réalité le texte d'un autre livre « Discours sur la défense des places », rédigé en 1675, par Guillaume de La Fon de Boisguérin, seigneur Deshoulières et l'attribue à Vauban ! Il le complète par une seconde partie consacrée à la défense des places. Ce texte fait pâle figure puisqu'il ne comprend que 216 pages, contre 623 pages pour l'original ! On peut même y découvrir des énormités ! Page 6 dans le texte dont Vauban serait l'auteur, il cite la prise de Tournai en 1710, alors que Vauban est décédé 3 ans auparavant !

La langue française, parlée par toutes les élites européennes, garantissait au « Traité » de Vauban une audience internationale. Pierre de Hondt imprime ce livre en 1737 et il est réédité en 1741, puis traduit en 15 langues dont le russe (1744) et le turc (1791). Mais son livre est bien mince.

En 1742, Pierre de Hondt y joint un second tome qu'il attribue à Vauban avec un « Traité des mines » et un « Traité de la guerre en général » qui ne sont pas de Vauban ! En 1740 en Allemagne, un « Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des sièges et dans la défense des places » paraît à Leipzig, chez Jean et Herman Verbeek. Il s'agit en réalité d'une copie du « Mémoire » de 1669-1672, que les éditeurs ont confondu avec celui de 1704 !

Ces livres sont des best-sellers que l'on s'arrache alors que ce ne sont que des faux ! Nombreux sont ceux qui confondent le « Traité de l'attaque et de la défense des places » de 1737 avec l'original le « Traité d'attaque des places » de 1704 !

Il faut attendre 1829 pour une première édition fiable du texte par le colonel Augoyat à partir de l'exemplaire original de la Bibliothèque du Génie et 1992 pour une reproduction en couleurs des

dessins originaux dans le livre de Philippe Prost et Nicolas Faucherre « Le triomphe de la méthode ». Il est accessible maintenant dans « Les Oisivetés » commentées par Michèle Virol.

De la conduite d'un siège, telle qu'elle est décrite par Vauban se dégage l'idée qu'une place est condamnée à capituler, pour peu que l'attaque soit menée par un ingénieur connaissant les règles de l'art. Sa méthode est une mécanique implacable qui sera enseignée pendant 150 ans dans les écoles du Génie et qui sera appliquée dans le monde entier.

## **b) L'aménagement du territoire**

Le vocable d'aménagement du territoire est anachronique lorsque l'on se réfère au 17<sup>ème</sup> siècle. Pourtant, Sébastien Le Prestre, parce qu'il pense le territoire du royaume comme un tout qui doit être irrigué par les flux des hommes et des marchandises et parce qu'il réfléchit à sa mise en valeur, peut être considéré comme un précurseur en la matière.

Vauban fait creuser des ports, édifier des villes neuves, aménager des canaux et des rivières ; il réfléchit aussi au développement des colonies...

L'aspect stratégique domine sa pensée dans un premier temps et pour renforcer le commerce et nos frontières, il fit creuser trente ports. On lui doit des ports de guerres et des arsenaux comme à : Brest, Toulon, Dunkerque, St Malo, Port Vendre... Vauban fut aussi un remarquable ingénieur du génie civil. Il nous a donné 50 ponts canaux et déversoirs sur le canal du Midi, l'aqueduc de Maintenon destiné à alimenter en eau le château de Versailles, des canaux dans le Nord et en Lorraine, des phares sur le littoral atlantique...

En vingt années, il a fait construire dix villes neuves entre 1678 et 1698 : Saint-Louis-de-Breisach (1678), Phalsbourg (1679), Sarrelouis (1679), Huningue (1679), Longwy (1679), Mont-Louis (1679), Mont-Royal (1687), Fort-Louis-du-Rhin (1687), Mont-Dauphin (1692) et Neuf-Brisach (1698).

S'il peuple les frontières de places fortes et de citadelles, il prône le démantèlement des enceintes des villes de l'intérieur du royaume, peu exposées à des menaces d'invasion. Il s'inscrit ce faisant dans la politique de la monarchie qui, depuis le temps de Richelieu, fait du centre du territoire français un espace vide de remparts, ouvert car protégé au loin par la « ceinture de fer » en formation. L'œuvre de Vauban contribue à accentuer ce décalage, cette dichotomie entre deux France, l'une frontalière, en alerte constante et soucieuse derrière ses fortifications, l'autre de l'intérieur, en paix et qui ne connaît de la guerre que la hausse des contributions et les prélèvements de la milice. Au milieu de cette France protégée, seul Paris doit faire l'objet d'une incessante attention. Paris qui sort des attributions immédiates du commissaire général des fortifications, mais dont l'importance politique et administrative justifie la défense. À rebours de la volonté du roi, qui a démoli l'enceinte de la capitale en 1670, Vauban écrit de son propre chef en 1689 un mémoire sur l'importance dont Paris est à la France et le soin que l'on doit prendre à sa conservation. Il voudrait mettre le cœur du royaume à l'abri d'une « insulte de l'ennemi » en construisant une double ligne de fortifications renforcée par deux citadelles. Son projet n'est évidemment pas retenu par le roi mais il préfigure, avec près de deux siècles d'avance, l'enceinte de Thiers de 1840, ce fameux « mur, murant Paris qui a rendu Paris murmurant », aujourd'hui détruit pour laisser place aux boulevards extérieurs.

Passionné de transport et d'économie, il s'intéresse dans les années 1690 à la question des voies navigables. Il s'est familiarisé avec l'ingénierie civile lorsqu'il a dû réaliser les plans d'un aqueduc devant détourner les eaux de l'Eure à la hauteur de la ville de Maintenon pour les amener jusqu'aux jardins de Versailles, projet pharaonique et à moitié réalisé, qui sombre dans l'oubli après le déclenchement de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Par la suite, Vauban rédige en 1691 un Mémoire sur le canal du Languedoc, puis poursuit avec un Mémoire concernant la jonction de la Meuse à la Moselle (1698) et enfin un Mémoire sur la navigation des rivières (1699). Les canaux

sont au 17<sup>ème</sup> siècle ce que les chemins de fer seront au 20<sup>ème</sup> siècle : un outil de mise en valeur du territoire, une voie de transport des marchandises et un moyen de compenser les inégalités naturelles entre les différentes provinces lors des disettes. Ils s'inscrivent bien dans l'ambition qu'a Vauban de développer économiquement le royaume et de faciliter la circulation, tant des hommes que des biens. L'ingénieur poursuit alors les travaux de Riquet sur le canal du Midi, réfléchit à de nouvelles voies de communication fluviale dans le Nord de la France afin de relier les rivières entre elles, et cherche à rendre navigable près de cent quatre-vingt-dix portions de cours d'eau qui ne le sont pas encore. Comme seul le roi, père et nourricier de ses sujets, peut – et doit – garantir les dépenses occasionnées, c'est un véritable programme de grands travaux que Vauban ébauche dans ses manuscrits, une vision novatrice qui reste pourtant dans les cartons du vivant de son auteur, faute d'argent disponible et de volonté royale.

Enfin, dernier projet de Vauban en matière de réflexion sur le territoire, la question des colonies. On sait que Louis XIV et Colbert s'engagent davantage en Amérique, en transformant notamment le Canada en province royale. L'élan initial se ralentit en cette fin de siècle, alors que la France est engluée dans d'interminables guerres continentales. Vauban cherche à le relancer, et rédige pour ce faire en 1699 un nouveau mémoire concernant le Moyen de rétablir nos colonies de l'Amérique et de les accroître en peu de temps. Il y propose tout un plan de colonisation du Nouveau Monde. Il fait même œuvre de démographe, en calculant la population du Canada à venir jusqu'au XXe siècle.

Vauban s'intéresse au territoire français dans sa globalité. Ses incessantes chevauchées lui ont fait prendre conscience de la diversité du royaume ; elles l'ont fait réfléchir sur l'économie et sur la fiscalité, et elles lui ont donné l'envie de remédier aux misères qu'il découvre et à la pauvreté des Français qui le touche.

#### ***Les mémoires de Vauban sur le sujet :***

- L'importance dont Paris est à la France (1689).
- Mémoire sur le canal du Languedoc (1691).
- Navigation des rivières (Hiver 1698-99).
- Supputation de la progression des peuples en Amérique (4 pages.).

#### **c) Les armées**

La première cause d'insatisfaction du soldat Vauban est directement liée à la pratique de son métier. L'armée de Louis XIV a beau être ce « géant du Grand Siècle » qui tient tête à l'Europe coalisée, elle n'en est pas moins un mastodonte dévoreur d'hommes et de crédits. Les temps de guerre sont néfastes pour les populations vivant près des zones d'affrontements : les épidémies se propagent dans le sillage des troupes, qui par ailleurs « vivent sur le pays » lorsqu'elles sont en campagne et déstabilisent ce faisant les économies locales. Les guerres génèrent également des hausses d'impôts qui touchent directement des habitants déjà affaiblis. Si Vauban ne peut guère que souligner ces « dommages collatéraux » des guerres, il dénonce en revanche avec plus de force les manquements de l'administration militaire et l'état d'abandon dans lequel sont laissés les soldats.

Trois exemples éclairent ces abus, ainsi que la manière dont Vauban souhaiterait les corriger. Premièrement, les soldats sont considérés comme quantité négligeable par leurs chefs : mal entraînés, mal disciplinés, parfois mal armés, ils meurent par milliers lors des grandes batailles qui secouent le siècle, ainsi que lors des sièges de places. Vauban, lui, est l'un des rares officiers qui ne cesse de répéter, tout au long de ses mémoires, la nécessité de « ménager le sang du soldat », ne serait-ce que pour des raisons militaires : le royaume de France n'a pas d'infinies ressources en hommes à offrir au roi de guerre... Ainsi, il met au point une méthode d'attaque des places qui ne vise qu'à économiser la vie de ses soldats (et des ingénieurs (voir l'épisode du siège de Montmédy)). Le credo de Vauban : « Brûlons plus de poudre et versons moins de sang ! »

En second lieu, il juge les officiers mal formés, surtout ceux qui ont acheté leur compagnie ou leur régiment. Il préférerait un avancement au mérite, notion incongrue à l'époque. Plus pratiquement, il s'occupe un temps du recrutement des nouveaux ingénieurs à qui il fait passer un véritable examen d'aptitude, juge à ses yeux de leur valeur et de leur mérite.

Enfin, dernier exemple, plus trivial mais révélateur, celui de l'équipement vestimentaire des soldats. La rationalisation n'en est alors qu'à ses débuts : seules certaines unités de la Maison du roi bénéficient d'un uniforme. Vauban se range dans le camp des partisans vigoureux de l'uniformisation de l'habit militaire, signe social d'appartenance au service armé et niveleur – jusqu'à un certain point – des différences sociales internes au corps.

#### **Les mémoires de Vauban sur le sujet :**

- Mémoire sur la réorganisation de l'armée.
- Le directeur général des fortifications (v. 1680).
- Moyen d'améliorer nos troupes et d'en faire une infanterie perpétuelle et très excellente (1703, 530 pages).

#### **d) L'économie**

Mais Vauban est un esprit méthodique, il ne veut pas se fier seulement à ses observations, il tient à baser ses réflexions sur des données sûres et chiffrées. Il va dans ce but accumuler une énorme documentation sur toutes les provinces françaises, effectuer ce qu'il appelle des « *dénombrements* », que nous nommons aujourd'hui des statistiques (ses travaux dans ce domaine ont été si bien menés que les statisticiens actuels considèrent Vauban comme le créateur de leur discipline).

Il conçoit et fait expérimenter les premiers recensements de population et s'exerce à des projections démographiques. Il se fait aider par tous les intendants des provinces auxquels il adresse des questionnaires détaillés sur la population, l'habitat, les ressources agricoles, forestières, minières, le commerce... Son premier travail de synthèse qu'il va rédiger à Bazoches porte sur la région qu'il connaît le mieux, la région de résidence de sa famille et il l'intitule : « *Description géographique de l'élection de Vézelay* » écrit en 1696.

Ce petit mémoire (21 pages imprimées) est tiré du tome 2 des Oisivetés. Ce mémoire est un confetti dans l'œuvre écrite de Vauban, mais c'est un monument ! C'est le prototype des méthodes de recensement des populations et des richesses d'un pays.

Vauban a une obsession : il veut que l'impôt soit calculé proportionnellement aux revenus et aux richesses possédées, quelque-soit la classe sociale du détenteur. Mais pour fixer le taux d'imposition et estimer le rendement, encore faut-il connaître le nombre des habitants imposables et l'estimation de leurs biens. Vauban a une formation scientifique, et comme ingénieur, il supputait les quantités de terre, de sable, de pierre, des effectifs de terrassiers ou d'ouvriers. D'abord utilisée sur les chantiers, il applique cette méthode à une ville, une province... c'est-à-dire à la démographie et à la fiscalité.

Les premiers travaux de démographie de Vauban datent de 1686 à Dunkerque où il fait établir un dénombrement des habitants par maison. En 1696, Vauban est devenu un seigneur morvandiau bien établi puisqu'il possède 1 200 hectares dont 400 de bois autour de Bazoches et qu'il est le seigneur de 6 des 54 paroisses de l'élection de Vézelay. Il applique donc sa méthode de « dénombrement » à sa région de résidence.

Parmi les multiples mémoires, qui sont souvent autant d'exemples des statistiques descriptives, l'ouvrage est sans doute le plus abouti. Je vous cite le titre complet : « *Description géographique de l'élection de Vézelay, contenant ses revenus, la qualité, les mœurs des habitants, leur pauvreté et richesse, la fertilité du pays et ce que l'on pourrait y faire pour en corriger la stérilité et procurer l'augmentation des peuples et l'accroissement des bestiaux* ». Vaste programme !

Au lieu de se lancer dans une longue description fastidieuse, l'ingénieur rédige une étude triple : une courte description assez noire de son pays, un tableau chiffré (ce qui est nouveau) et un programme de 14 réformes. Le tableau lui permet de faire une analyse systématique par paroisses.

Il recense par exemple :

- 22 500 habitants dont :
  - 48 familles de nobles dont seulement 3 ou 4 qui sont aisées,
  - 257 personnes aisées de l'artisan aux bourgeois,
  - 92 personnes qui exercent une fonction juridique : baillis, lieutenant, procureurs, greffiers, notaires et sergents,
  - 55 négociants,
  - 205 ecclésiastiques, qu'il ne cesse de fustiger pour leur improductivité,
  - 441 familles de mendiants, soit plus de 2 000 personnes, soit 1/11ème de la totalité.
- 44 074 arpents de terre labourable dont :
  - 5 775 en friches,
  - 4 121 arpents de vignes...

Il juge le territoire comme mauvais et le vin comme médiocre.

Il est donc par ce texte novateur, le « père » de l'INSEE et de la géographie totale incorporant anthropologie et économie politique.

Pour sa première réforme, il propose de lever un vingtième (5 %) de tous les revenus, sans exemption, aussi bien sur les revenus de la terre et du bétail, que sur les revenus des arts et métiers, et sur les maisons des villes et des bourgs. Cette remarquable notice sur un « pays », n'est pas un mémoire sur la fiscalité. Vauban ne la regarde que comme un exercice grandeur nature, précurseur d'un travail plus vaste devant réformer toute la gestion de la France.

La diffusion de ce texte est lente, car il est distribué sous forme manuscrite aux ministres et il faut attendre 1816 pour la première version imprimée et 1986 pour la seconde édition par nos précurseurs de la Maison Vauban. A cette occasion, il va inventer le tableau à deux entrées pour en faire un formulaire de recensement. Si ce petit fascicule n'a pas eu beaucoup de succès, en revanche, le tableau, devenu formulaire, fut un succès immédiat et appliqué partout ! Vauban serait-il aussi l'inventeur de notre tableur Excel ?

Ces efforts de Vauban ont une finalité pratique : mesurer les richesses du royaume, inventorier les hommes afin de mieux les administrer. Ils font de ce soldat de formation l'un des précurseurs de l'arithmétique politique française, l'un de ceux qui, les premiers, recherchent des outils statistiques afin de gouverner rationnellement. Son « esprit cartésien » et son savoir mathématique sont mis au service de l'État absolutiste, et servent de base théorique à ses projets de réforme. Les statisticiens considèrent Vauban comme l'inventeur de leur discipline.

Il développera ses idées dans de multiples traités et mémoires : sur l'agriculture, la manière d'amender et d'irriguer les sols, sur les forêts, prônant le développement et l'amélioration des domaines forestiers, sur l'élevage, avec un savoureux écrit, intitulé « *de la cochonnerie...* », sur le commerce, dont il juge l'essor essentiel pour la santé du pays.

Vauban est de ce fait un exceptionnel témoin de son époque. Il retrace dans de longs mémoires tout ce qu'il observe sur son chemin.

Curieux de tout il rédigera des études sur de nombreux autres sujets : économie, diplomatie, finance, agriculture, sylviculture, travaux publics hydraulique, ports et canaux...

Il rassembla son œuvre écrite civile et militaire à la fin de sa vie dans un recueil en douze volumes intitulé : « Les Oisivetés ». Il y préconise des dispositifs innovants tels qu'un office public pour la gestion des forêts, qui ne seront réalisés que deux siècles après sa mort.

**Vauban est visionnaire car il rédige deux mémoires prémonitoires :**

- **Mémoire sur la monnaie unique pour les Etats de la chrétienté (1685).**
- **Mémoire sur l'uniformité des poids et mesures.**

Mais en économie, son œuvre majeure sera sa « Dîme royale » comme nous le verrons plus tard.

**Les mémoires de Vauban sur le sujet :**

- Dénombrement des peuples de la ville de Douai distingués par les qualités, noms et surnoms des familles et par les sexes (1682).
- Lettre sur la manière de faire les statistiques.
- Mémoire statistique sur la Picardie (Trois cahiers.).
- Note sur le recensement des peuples (10 pages).
- Mémoire sur l'Auvergne (Annoté par Vauban.).
- Description géographique de l'élection de Vézelay (1696).
- Projet de Dîme royale (1707).

## **6. Vauban, l'humaniste**

Le Dictionnaire de l'Académie française, dans sa neuvième édition, définit l'humanisme comme « *un mouvement d'idées qui se développa en Europe aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, et qui vise à l'épanouissement de la personne humaine et au respect de sa dignité* ». Le mot « humanisme » ne fait son apparition dans la langue française qu'en 1765, au moment de la publication de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert entre 1750 et 1770.

L'idée que les humains peuvent évoluer sans s'appuyer sur la religion stimule la démarche scientifique et inversement, celle-ci est vécue comme une émancipation. Le corollaire de cette indépendance à l'égard du divin est la capacité des humains à s'organiser institutionnellement de façon que les idées, mises en débat, servent l'intérêt général.

Alors que les intellectuels du 16<sup>ème</sup> siècle sont la plupart du temps qualifiés d'humanistes et que ceux du 18<sup>ème</sup> siècle sont regroupés sous le label philosophie des Lumières, les historiens des idées ne retiennent aucune appellation particulière pour désigner ceux du 17<sup>ème</sup> siècle.

### **Les Lumières**

Les Lumières sont un courant de pensée européen, philosophique, littéraire et intellectuel qui émerge dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle avec des philosophes comme Descartes, Spinoza, Locke, Bayle et Newton, avant de se développer dans toute l'Europe, notamment en France, au XVIII<sup>e</sup> siècle. Par extension, on a donné à cette période le nom de siècle des Lumières.

Les Lumières se basent donc sur l'explication du monde par la raison, exigeant de l'homme l'établissement d'une connaissance rationnelle et organisée. Cela commence par l'idée que les lois gouvernent aussi bien les cieux que les affaires humaines, et que le pouvoir du Prince émane de la loi et non l'inverse. La conception de la loi en tant que contrat social théorisée par Jean-Jacques Rousseau comme relation réciproque entre les hommes, plutôt qu'entre les familles ou des groupes, devint de plus en plus remarquable, accompagnée du souci de la liberté individuelle.

Situons Vauban à la charnière des Humanistes et des Lumières :

- Michel Eyquem de Montaigne (1533 – 1592).
- René Descartes (1596 – 1650).
- Vauban (1633-1707).
- Charles de Montesquieu (1689-1755).
- François-Marie Arouet, dit Voltaire (1694 – 1778).

- Jean-Jacques Rousseau (1712 – 1778).
- Denis Diderot (1713 – 1784).

Au 17<sup>ème</sup> siècle, quatre grands axes structurent les réflexions de l'époque sur la condition humaine :

1. L'amélioration des conditions de vie du peuple,
2. L'émancipation de la religion,
3. Le désir d'œuvrer à la diffusion du savoir et des idées,
4. La motivation à substituer à l'absolutisme royal des systèmes de démocratie représentative.

### **a) L'amélioration des conditions de vie du peuple**

La première préoccupation de Vauban réside dans la profonde misère du peuple, telle qu'il la constate au cours de ses longs voyages. Ce peuple est victime des armées qui vivent « sur le pays », victime des luttes religieuses, victime des traitants qui le pressurent pour faire rentrer les impôts.

Alors Vauban se pose la question : à quoi bon bâtir des fortifications redoutables pour défendre le pays, si ce pays se meurt de pauvreté et de maladie ? Il faut donc s'attaquer d'abord, aux racines du mal en améliorant l'économie du royaume, c'est-à-dire en créant des richesses nouvelles.

Vauban propose alors des solutions comme les corsaires, l'exploitation des forêts et l'élevage des porcs.

Par sa formation, par son mode de pensée économique, Vauban se rattache au courant mercantiliste, qui vise à drainer le plus possible de métal précieux en développant la production et les exportations grâce à la mise en place de manufactures (de draps, d'armes...) et en limitant les importations par la hausse des droits de douane. L'excédent d'or ainsi obtenu permet de financer l'administration, les guerres et les arts. Vauban reste convaincu que la France pourrait vivre en quasi-autarcie, en produisant ce qu'elle consomme, sans l'aide intéressée des autres pays européens, rivaux et adversaires du Roi-Soleil.

Vauban se montre favorable à la guerre de course qu'il va jusqu'à glorifier dans son Mémoire concernant la caprerie (1695). La politique défensive du royaume sur terre doit s'accompagner d'une offensive sur la mer, qui blesserait les Anglais et les Hollandais dans ce qui fait leur force et leur richesse : le commerce maritime. Dans ce jeu à somme nulle, les prises de guerre enrichiraient les Français alors qu'elles appauvriraient les marchands anglo-hollandais.

Le plus important pour Vauban reste toutefois la réforme des institutions économiques du royaume. Pour ce faire, il montre à travers des jeux intellectuels ce que serait pour lui une bonne politique, et propose des solutions pratiques afin d'encourager ce qui ne s'appelle pas encore la croissance.

Nous avons déjà vu à travers ses écrits sur l'explosion démographique canadienne un exemple de jeu intellectuel « à la Vauban ». Il aime, grâce à des suites mathématiques, prédire un avenir idéal quoique, d'après lui, possible. Il renouvelle l'exercice en 1701 dans un mémoire dont le titre résume à lui seul l'intention : De la cochonnerie, ou calcul estimatif pour connaître jusqu'où peut aller la production d'une truie pendant dix années de temps. Ce calcul spéculatif sur la population porcine se justifie aisément à ses yeux : le porc est un animal peu cher, compagnon de toutes les chaumières et festin des banquets paysans. Chaque truie ayant selon ses calculs six cochons par portée – trois mâles et trois femelles – après l'âge de deux ans, une seule truie peut concevoir au bout de dix ans près de six millions de descendants, soit d'innombrables kilogrammes de viande à même de nourrir sans difficulté la population. Ce calcul, qui ne tient pas compte des multiples intrants nécessaires à l'élevage porcin, est évidemment sujet à la critique, qui n'a d'ailleurs pas manqué. Pourtant, cette supputation théorique a le mérite de montrer que, dans des conditions optimales, la misère du peuple n'est pas inéluctable et qu'une bonne administration peut contribuer à la résorber.

En plus de ces jeux d'esprit, Vauban développe des idées de réformes pratiques qui convergent vers un même objectif : accroître le potentiel productif du pays. Deux ouvrages, publiés dans ses Oisivetés, expliquent une partie de ses projets et dévoilent sa pensée interventionniste en la matière. Dans le Traité de la culture des forêts (1701) – secteur qu'il connaît bien étant originaire d'une région forestière et propriétaire de parcelles boisées –, il critique l'état existant des cultures (ruine des futaies, manque de bois d'œuvre, flambée des prix...) et propose des solutions adaptées : régénération des arbres par semis, coupes d'éclaircie, prélèvements en fonction des besoins définis par le gestionnaire du parc forestier.... Pour lui, l'exploitation des forêts est une responsabilité de l'État, qui seul a la capacité de prévoir à long terme, idée novatrice pour l'époque, bien avant que l'Office National des Forêts ne se mette en place. Ensuite, dans le Mémoire sur la cherté des bleds et des moyens d'y remédier, il s'interroge sur les disettes qui s'épanouissent à la faveur des guerres et qui secouent le royaume au tournant du siècle. Pour lui, elles ne peuvent être que factices, « dans l'opinion et non dans la réalité », résultat de graves insuffisances dans la distribution des grains – les historiens ont depuis montré qu'elles étaient en fait dues à de mauvaises conditions climatiques et à l'insuffisance des récoltes. Seul remède : l'intervention de l'État par la création de magasins royaux qui stabiliseraient les prix les mauvaises années. Là encore, on le voit, Vauban est un interventionniste qui prône une politique volontariste de l'État afin de résorber les « malheurs du temps ».

#### **Les mémoires de Vauban sur le sujet :**

- Mémoire concernant la course (1695).
- Traité de la culture des forêts (1701).
- La cochonnerie, ou calcul estimatif pour connaître jusqu'où peut aller la production d'une truie pendant dix années de temps.
- La Dîme royale (1707)

#### **La Dîme royale**

Ses réflexions et ses travaux sur les problèmes économiques l'amènent directement à considérer la manière dont les impôts sont répartis et collectés. Vauban constate alors que l'une des principales raisons de la misère du peuple réside dans le poids de l'impôt qui s'appelle « la taille ». Cet impôt a fini par reposer essentiellement sur les gens les plus modestes, car tous ceux qui ont un peu de pouvoir ou d'influence, les nobles, les gens de robe ou d'épée, le clergé... s'en font exempter.

Vauban, profondément choqué par ce système, s'exclame : « ... *la taille est tombée dans une telle corruption que les anges du ciel ne pourraient venir à bout de la corriger, n'empêcher que les pauvres n'y soient toujours opprimés, sans une intervention particulière de Dieu* ».

Pendant les dix dernières années de sa vie, il va beaucoup travailler pour établir un projet de réforme de l'impôt. Il en arrive à l'idée qu'il faut remplacer les impôts anciens, et particulièrement la taille, par un impôt unique qu'il appelle « *la Dixme Royale* ». Elle serait calculée sur le revenu de chacun et payée par tous depuis le Roi en personne jusqu'au dernier des manœuvres. Il invente un impôt universel, progressif et proportionnel aux revenus. L'égalité devant l'impôt sera son dernier combat, et la Dîme royale sa seule œuvre imprimée de son vivant et qui va le rendre célèbre hors de son domaine de compétence.

Cette idée, très audacieuse pour son temps, va dresser contre elle tous les financiers et tous ceux qui profitaient du système ancien. Vauban n'en verra pas la réalisation, car il est mort au moment même où il mettait au point l'ultime version de son projet. Mais son projet va être testé aux colonies, au Canada en particulier.

Toutefois il est dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, un étonnant précurseur : notre système actuel de l'impôt sur le revenu découle directement du projet de la Dîme Royale. Souvenons-nous que le ministère des Finances à Bercy a reconnu son apport à la fiscalité en donnant son nom à l'un des principaux bâtiments du site !

VAUBAN ne se contente pas de lancer des propositions audacieuses dans les domaines de l'économie et de la fiscalité, il s'aventure sur le terrain proprement politique, nous dirions aujourd'hui sur le domaine réservé du Roi.

### **Histoire de La Dîme royale (1707)**

La fin de la vie de Vauban est marquée par l'affaire de La Dîme royale : dans cet essai, distribué sous le manteau malgré l'interdiction qui le frappe, Vauban propose un audacieux programme de réforme fiscale pour tenter de résoudre les injustices sociales et les difficultés économiques de la fin du règne du Roi Soleil.

#### **a. L'état de la France**

En ces « années de misère », la grande famine de 1693-1694 fait 1,3 million de morts, soit un vingtième de la population. Je vous renvoie à La Bruyère qui a défini le paysan français, tel un animal errant se nourrissant de pain noir, d'eau et de racines. On en était venu à faire du pain avec des fougères ou des choux ou des navets. Les pauvres gens se mirent à ronger l'écorce des arbres. Les grandes routes n'étaient couvertes que de mendiants.

Vauban en attribue la responsabilité au système fiscal qu'il juge injuste et inégalitaire.

#### **b. Les impôts existants**

Voyons, en quelques mots en quoi consistait, et comment se percevait l'impôt, à l'époque où paru le livre de la Dîme royale.

Le premier et le plus ancien des impôts était celui de la taille. Elle se basait sur l'estimation des terrains ou des biens de la personne et elle était absolument arbitraire, essentiellement variable, à la discrétion des arpenteurs, ou des collecteurs qui dépouillaient impitoyablement les pauvres gens. La taille, bien entendu, ne frappait que les biens de roture et les roturiers. Le mot roture désignait en latin des chartes une terre récemment défrichée et passible d'une redevance au seigneur. Corrélativement, le roturier était le possesseur d'une roture, terre non noble sujette à redevance.

Le second des impôts était celui des aides. Il frappait les denrées, le vin, la bière, les liqueurs. Il était perçu par toute une armée d'employés, qui jour et nuit, traquaient le menu peuple.

Le troisième impôt était la gabelle, ou impôt sur le sel, dont les ordonnances royales rendaient la consommation obligatoire.

Il y avait encore un quatrième impôt, celui des douanes intérieures qui frappait les produits et marchandises, d'une façon tellement exagérée et vexatoire, qu'on avait, pour ainsi dire, renoncé à les faire circuler.

#### **c. Projet de Capitation**

En 1694, Vauban écrit un premier mémoire intitulé « Projet de Capitation ». Il propose un impôt levé, sans aucune exemption, sur tous les revenus visibles (les produits fonciers, les rentes, les appointements...) et condamne la taille.

L'année suivante en 1695, le pouvoir royal met effectivement en place une capitation, un impôt auquel, en théorie, tous les sujets, des princes du sang aux travailleurs de terre, sont assujettis en fonction de leur fortune. Mais contrairement à l'idée de Vauban, cet impôt s'ajoute aux autres, et la plupart des privilégiés, par abonnement ou par rachat, ont tôt fait de s'en faire dispenser. Vauban est furieux car sa proposition a été dévoyée et c'est l'effet inverse qui a été obtenu !

Dès 1697, il se remet au travail pour une nouvelle proposition. Aidé par son secrétaire, l'abbé Ragot de Beaumont, il rédige 4 manuscrits de la Dîme royale entre 1697 et 1700. Il les envoie au roi, aux ministres, dont Chamillart et à ses amis.

#### **d. Les propositions de la dîme royale**

Le vrai titre est : « Projet d'une dîme royale qui, supprimant la taille, les aides, les douanes d'une province à l'autre, les décimes du Clergé, les affaires extraordinaires ; et tous les autres impôts onéreux et non volontaires, et diminuant le prix du sel de moitié et plus, produirait au Roy un revenu certain et suffisant, sans frais, et sans être à charge à l'un de ses sujets plus qu'à l'autre, qui s'augmenterait considérablement par la meilleure culture des terres ».

Dans cet ouvrage, il met en garde contre de forts impôts qui détournent des activités productives. Vauban propose dans cet essai de remplacer les impôts existants par un impôt unique et progressif de 5 % à 10 % sur tous les revenus, sans exemption pour les ordres privilégiés (le roi inclus). Il propose une segmentation en classes fiscales en fonction des revenus. L'impôt doit servir une politique, les classes fiscales doivent être plus ou moins favorisées à fins d'enrichir la société et par conséquent l'État.

La Dîme royale supprime d'un seul coup : taille, aides, douanes, gabelle, etc., et comme le dit Vauban « ... tous ces impôts que le système féodal avait accumulé sur les populations rurales en faveur des nobles et des prêtres oisifs ». La Dîme fait disparaître en même temps le privilège injuste et barbare qui permettait aux classes dites supérieures de ne pas contribuer aux charges de l'Etat.

Vauban demande que toutes les personnes qui habitent le Royaume supportent les charges publiques, en proportion de leurs revenus, sans distinction de classes. Il réclame l'égalité de tous les Français devant l'impôt.

L'impôt unique proposé par Vauban repose sur une double base :

- La propriété foncière et immobilière. On lève un dixième, quinzième ou vingtième des revenus, suivant les lieux et les circonstances.
- On prélève une certaine somme sur les revenus du commerce et de l'industrie.

Puis, viennent quelques impôts complémentaires, tels que ceux que Vauban propose d'établir sur : les titres de noblesse, sur la dorure des habits, sur les pierreries, sur les objets de luxe, etc.

La conclusion est que l'adoption du système proposé diminuerait de plus de moitié les charges qui pesaient sur le peuple, et que les revenus de l'État se trouveraient considérablement augmentés. On se doute bien que les classes dirigeantes d'alors ne purent ou ne voulurent pas comprendre cette proposition et la combattirent vaillamment.

#### **e. Quelle a été la destinée de la Dîme royale ?**

Au fil du temps, une confiance forte s'était établie entre Vauban et ses supérieurs, le ministre de la Guerre comme le roi. Ils l'encourageaient d'ailleurs dans ses propositions, dans un intérêt bien compris de part et d'autre. Depuis qu'il est Maréchal, Vauban a « ses entrées » près du roi, c'est-à-dire qu'il pouvait le rencontrer sans être annoncé. Son contact avec le Roi lui permettait de soumettre directement ses idées. Louis XIV lui rendait bien cette franchise, cette liberté de parole et de jugement, en lui accordant une confiance absolue en matière de défense du royaume mais par pour le reste comme le roi lui-même lui écrivait en 1693 :

*« J'ai reçu toutes les lettres que vous m'avez écrites ; je n'y pas répondu bien régulièrement et je me suis contenté de profiter de ce qu'elles contenaient de bon, selon mes desseins qui ne s'accordent pas tout à fait avec vos pensées. Continuez à m'écrire ce qui vous passe par la tête et ne vous rebutez pas, quoique je ne fasse pas toujours ce que vous proposez ».*

Dans les premiers jours de juin 1700, Vauban lit le manuscrit au roi en trois audiences successives de deux heures et demie chacune, dans la chambre de madame de Maintenon et lui en remit une copie manuscrite. Selon Vauban, le roi y a applaudi.

Mais aucune suite n'est donnée à sa proposition. Vauban écrit et multiplie les relances. Les propositions de Vauban sont trop brutales, et ne trouvent pas un écho favorable dans le contexte de l'époque. Les privilégiés qui ont le pouvoir ne vont pas abandonner leurs prérogatives facilement. Il fut accueilli, en haut lieu, par un immense cri de colère et d'indignation. Contrôleurs généraux, intendants de province, officiers de finances, leurs commis, leurs secrétaires, leurs protégés, enfin toute cette armée de déprédateurs... tous se voyaient ruiné par l'apparition de ce livre vengeur.

Mais Vauban est tenace et il estime avoir raison ! Il va donc le faire imprimer pour en assurer une large diffusion et mettre le pouvoir en face de ses responsabilités.

Le 3 février 1707, une demande de privilège de librairie pour un in-quarto intitulé « Projet d'une Dixme royale » a été déposée, sans nom d'auteur, auprès des services du chancelier. Cette demande est restée sans réponse. L'auteur n'est pas cité, mais à la chancellerie, il est connu puisque nous savons que le chancelier lui-même est en possession du manuscrit. Sans réponse de la chancellerie, Vauban décide de poursuivre quand même l'impression. À partir de ce moment et de cette décision, il sait bien qu'il est hors-la-loi : son amour du bien public vient de l'emporter sur le respect de la loi.

Il fait imprimer son livre peut-être à Rouen, plus sûrement à Lille.

L'impression achevée, sous forme de feuilles, est livrée en 4 ballots qui ne sont pas revêtus du « privilège » et risquent la saisie. Vauban envoie deux hommes de confiance et leur fait passer l'octroi de la porte Saint-Denis dans son carrosse à ses armes qui n'est pas fouillé. Chaque ballot contient cent volumes en feuilles. C'est un maître relieur de la rue Saint-Jacques, qui broche la Dixme royale, jusqu'à la fin du mois de mars 1707 et relia environ 300 exemplaires que Vauban distribue à ses amis et les volumes passent de main en main. À noter qu'aucun exemplaire n'est vendu : aux libraires qui en demandent, Vauban répond « qu'il n'est pas marchand ».

Le 14 février 1707, le Conseil, dit « conseil privé du roi » se réunit et condamne l'ouvrage, accusé de contenir « plusieurs choses contraires à l'ordre et à l'usage du royaume ». Vauban n'est pas informé de cette condamnation et devant son succès, il prépare une seconde édition.

Un second arrêt est donné le 14 mars et Vauban n'est informé de l'interdiction que le 24 mars. En attendant, il continue la distribution : ainsi, Jérôme de Pontchartrain, le fils du chancelier, et secrétaire d'État à la Marine, accuse réception, le 20 mars, d'un exemplaire qui lui a été adressé le 16 mars !

En fait ce que l'on reproche à Vauban ne constitue qu'un banal délit de librairie pour l'absence de privilège. Jusqu'à la parution du Projet d'une Dixme royale, Vauban ne destine ses réflexions et ses mémoires qu'au seul roi et à son entourage. Ce dernier tolère les « chimères » de ceux qui se disent réformateurs, les encourage même, tant qu'elles ne sont pas publiées ou distribuées hors du cercle étroit des administrateurs. Les rouages de l'État absolutiste restent, au XVII<sup>e</sup> siècle encore, un secret bien gardé.

Reste que la Dixme royale est bel et bien une affaire, l'ultime recours d'un homme qui a voulu, par tous les moyens, se faire entendre... Et les mesures de censure n'ont pas réussi à empêcher la diffusion et font le succès du livre.

De fait, malgré ses défauts, le Projet d'une Dixme royale reste un jalon essentiel dans la construction de l'économie politique en France, et crée pour la première fois les conditions d'une critique de la politique absolutiste de Louis XIV. En ce sens, l'œuvre phare de Vauban mérite d'être passée à la postérité.

#### **f. Les publications après la mort de Vauban**

Bien qu'interdit, cet ouvrage bénéficie de nombreuses éditions à travers toute l'Europe. Effectivement, nous savons que les libraires de Rouen ont imprimé le livre en 1707, 1708 et 1709... A partir de Rouen, le livre est diffusé dans toute l'Europe : en Hollande en 1707, à Bruxelles en 1708.

En 1710, une traduction paraît en Angleterre, et ce texte alimente les discussions fiscales pendant une grande partie du 18<sup>e</sup> siècle.

Le comble ... en 1713 (6 ans après la parution), Jérôme de Pontchartrain, secrétaire d'État de la Marine et de la Maison du roi expédiait à l'intendant du Canada, un exemplaire de la Dixme royale en lui recommandant d'appliquer au Canada les principes développés par Vauban !

Dès l'instant de la mort de Vauban, les exemplaires restants sont retirés de sa demeure par son secrétaire, l'abbé Ragot de Beaumont car la pression de la police du roi est réelle. Mais Vauban n'est pas mort en disgrâce, ni à cause de ces interdictions. Tout cela est une légende : Vauban n'a été ni inquiété ni disgracié et il est bien mort de maladie, d'une pneumonie (fluxion de poitrine), des conséquences de ce « rhume » dont il ne cesse de se plaindre depuis des dizaines d'années dans sa correspondance.

## b) Vauban et la religion

Je vous rappelle l'adage de l'Ancien Régime « **une foi, une loi, un roi** ».

En 1685, Louis XIV prend la décision de révoquer l'Edit de Nantes, signé par son aïeul Henri IV en 1598. Cet édit mettait fin aux guerres de religion et donnait aux Protestants la possibilité de pratiquer, dans certaines conditions, leur culte en France. La révocation de l'Edit de Nantes provoque un exil important d'hommes de valeur, financiers, artisans et commerçant, elle provoque un malaise général dans le pays où la paix religieuse, difficilement acquise, est à nouveau troublée.

Vauban souhaite l'unité religieuse du royaume mais il réprovoque les méthodes employées (pratique de la dragonnade) envers les 600 000 à 800 000 membres de la religion Réformée et il redoute leur exode massif vers l'Angleterre ou vers les Provinces-Unies, deux pays rivaux. Au sein d'une France qui accueille avec enthousiasme l'édit de Fontainebleau, Vauban semble être l'un des rares à le désapprouver et à s'en ouvrir ouvertement au roi.

Il craint tout particulièrement l'exil de l'élite protestante, le déclin de « nos arts et manufactures particulières » et la ruine d'une partie considérable du commerce que cela entraînerait, ainsi que la désertion de quantité de bons soldats. Toute perte humaine française est un gain pour l'ennemi en ces temps troublés, gain à la fois économique et militaire.

Dans le même temps se forme à l'extérieur du Royaume une coalition regroupant une majorité de princes protestants ; ce sera le début d'une nouvelle guerre, dite de la Ligue d'Augsbourg.

En France, sous un régime monarchique autoritaire, personne n'ose élever la voix contre la décision royale. Alors Vauban prend tranquillement la plume et rédige en 1689 un « *Mémoire pour le rappel des Huguenots* » qu'il fait parvenir au Roi. S'adressant dans ce texte directement au Souverain, il lui peint, sans la farder, la triste situation intérieure : « ... *il ne faut pas se flatter, le dedans du Royaume est ruiné, tout souffre, tout pâtit, tout gémit* ». Il lui dit que la situation extérieure est aussi alarmante : « *Sa Majesté doit enfin considérer que c'est la France en péril qui lui demande le secours.* »

Vauban va même plus loin, il donne à son Roi ce conseil : vous avez pris une mauvaise décision, ayez le courage de l'annuler. Ecoutez-le : « *J'avoue qu'il est dur à un grand prince de se rétracter d'une chose qu'il a faite. Mais enfin le Roi sait mieux que personne, que dans toutes les affaires du monde qui ont de la suite, ce qui est bon dans un temps l'est rarement dans un autre et qu'il est de la prudence des hommes sages de s'accommoder des changements qui n'ont pas dépendu d'eux.* »

Le seigneur de Bazoches donne au monarque tout puissant une leçon de sagesse politique. C'est de sa part la preuve d'un beau courage civique, car pour moins que cela de plus grand que lui se sont retrouvés à la Bastille ou en exil.

Si Vauban se dresse avec tant d'énergie contre la Révocation de l'Edit de Nantes, ce n'est pas seulement parce qu'il considère que cette décision a des effets néfastes sur la démographie et sur l'économie

pour la France, mais c'est aussi et surtout parce qu'il se bat pour un principe plus élevé, celui de la liberté de conscience. Vauban est un humaniste, car il fait preuve d'esprit de tolérance.

Ecoutez-le s'adressant toujours à Louis XIV : « *Les Rois sont bien maîtres des vies et des biens de leurs sujets, mais jamais de leurs opinions, parce que les sentiments intérieurs sont hors de leur puissance et Dieu seul peut les diriger comme il lui plaît !* »

#### **Les mémoires de Vauban sur le sujet :**

- Mémoire pour le rappel des Huguenots (1689-1693).
- Réflexions sur la guerre présente et sur les nouveaux convertis (1693).
- Des censures et excommunications.
- De la puissance de l'Eglise sur le temporel. Dissertation négative.
- De la puissance des princes dans les choses ecclésiastiques.
- Réflexions sur l'immortalité de l'âme.

#### **c) Le désir d'œuvrer à la diffusion du savoir et des idées**

La fin du 17<sup>ème</sup> siècle est marqué par l'éclosion d'une pratique nouvelle : le recensement des connaissances, le souci de les faire connaître et surtout celui d'exprimer les différents points de vue philosophiques qu'elles suscitent.

Vauban tire de ses voyages et de son expérience de terrain une certaine idée de la France et comme l'on dirait aujourd'hui, de son « positionnement » dans une Europe en train de se construire et dans laquelle se profilent nos plus dangereux compétiteurs du XVIII<sup>ème</sup> et du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Vauban entre à l'Académie des sciences en 1699. Ses contacts sont nombreux et suivis avec les scientifiques, qu'il rencontre à l'Académie des Sciences mais aussi avec les voyageurs et les diplomates dans les salons qu'il fréquente dans le dernier quart de sa longue vie professionnelle. Ceux-ci l'amènent à des vues prémonitoires sur l'équilibre européen, qu'il exprime dans plusieurs mémoires sur les conditions d'une paix perpétuelle en Europe : celui sur « *l'intérêt présent des Etats de la chrétienté* » et celui sur « *un projet de paix assez raisonnable pour que tous les intéressés à la guerre présente en dussent être contents* ».

Constamment Vauban eut l'amour de son pays et le désir de le servir avec une totale abnégation et une constante loyauté, même quand il n'approuvait pas les choix royaux. A la différence de nombre de ses contemporains, Vauban ne se borne pas à constater et à critiquer des dysfonctionnements, il « positive » et propose toujours une solution pour améliorer ou réformer.

Avec plus de 90 mémoires écrits par Vauban sur tous les sujets, il a largement contribué à la diffusion des idées de son siècle mais celles-ci étaient réservées au roi et aux ministres. La majorité de ses contemporains n'en a pas eu connaissance.

Vauban est un précurseur de la philosophie des Lumières, car dans ce pays fortement centralisé et de culture cartésienne, il met l'accent sur le droit, le « contrat social » et la capacité d'organiser rationnellement la société.

#### **Les mémoires de Vauban sur le sujet :**

- Moyens légitimes de procurer la paix entre les princes chrétiens (av. 1689).
- J'ose m'assurer que le véritable intérêt des rois est la possession d'un grand nombre de sujets (1698-1700) (22 pages.).
- Intérêt présent des États de la chrétienté (v. 1700).
- Projet de paix assez raisonnable pour que tous les intéressés à la guerre présente en dussent être contents, s'il avait lieu et qu'il plût à Dieu d'y donner sa bénédiction (1706).

- De la conduite à tenir par les gouvernements envers les peuples nouvellement soumis à leur domination, ou Sur la cause du peu d'affection des nouveaux sujets du roi en Flandre (1706).
- Mémoire pour le rappel des Huguenots (1689-1693).
- Projet de Dîme royale (1707).

## **7. Les limites de la pensée de Vauban**

Avec ce qu'il vient d'être évoqué, il serait facile de s'arrêter là, mais la pensée visionnaire de Vauban a également ses limites.

L'une des axes des humanistes est la motivation à substituer à l'absolutisme royal un système de démocratie représentative. Vauban n'adhère pas à cette réflexion car il est encore un homme de l'ancien régime, totalement fidèle au roi.

### **Les mémoires de Vauban sur le sujet :**

- Idée d'une excellente noblesse.
- Des moyens à tenir pour faire une excellente noblesse par les services.
- Le prince est à l'état ce que la tête est au corps humain. (13 pages.)

#### **a) Vauban, un homme de son temps**

La première de ces valeurs est la liberté, terme qu'il faut comprendre comme la liberté à l'égard de l'Église et du roi. La France n'est pas l'Angleterre, pays de monarchie parlementaire depuis 1660, où les nobles se lancent dans les affaires pour se procurer des ressources. En France, où s'exerce encore la monarchie absolue, la majorité de la noblesse reste rivée à ses privilèges de caste et seules quelques familles s'engagent dans les mines, les forges ou le commerce maritime. Vauban lit Boisguilbert, il a de l'intérêt pour l'agronomie et l'économie. Il insiste notamment sur la circulation de la monnaie et l'idée du circuit économique dont il est un des précurseurs. Il encourage les nobles à quitter la cour pour le service des armes, mais aussi la mise en valeur de leurs domaines dans un mémoire intitulé : « *Idée d'une excellente noblesse et des moyens de la distinguer par les Générations* ».

Vauban est un homme de son siècle et il défend ses privilèges comme toute la noblesse. A partir de 1675 et l'achat de la seigneurie de Bazoches, il s'emploie à racheter toutes les seigneuries alentours (il sera neuf fois seigneur !) et étant le vassal du duc de Nevers, il va lui racheter ses droits seigneuriaux en 1683, pour être son propre seigneur. Il cherche à s'émanciper mais ce n'est pour autant qu'il va chercher à alléger les charges de ses nombreux fermiers ou métayers.

Vauban soutient la royauté et ne parle jamais de démocratie, alors que ce régime politique est apparu pour la première fois à Athènes au 5<sup>e</sup> siècle avant JC.

Vauban parle du peuple, des sujets du roi mais jamais de « société ».

Vauban n'est ni Montesquieu, ni Rousseau car il ne contribue pas à une doctrine égalitariste. Il ne fait pas la promotion d'une conception juridique de la liberté qui mènera elle-même à la doctrine libérale.

En observateur lucide, Vauban a toujours été attentif à la condition des paysans, mais il ne récuse pas pour autant le système seigneurial. Il faut attendre la fin de sa vie avec la publication de « la dîme royale » pour qu'il esquisse la remise en cause du système.

#### **b) Vauban et l'impôt**

Il ne faut pas oublier que Vauban est un transfuge. Il a changé de camp en 1653 par suite de sa capture par les troupes royales alors qu'il était dans l'armée de Condé. Depuis ce jour-là, il se consacre à son

roi. Il soutient le roi, la monarchie et tout ce qui contribue à pérenniser la monarchie absolue. Mais il mesure souvent l'écart entre l'idéal de cette construction absolutiste et les réalités du terrain. Il constate les dégâts des choix politiques de Louis XIV et il n'hésite pas à décrire la situation au roi et même à le fustiger. Soumission n'est pas servilité ! Vauban est « la mauvaise conscience du roi » comme l'a écrit Alain Monod.

Ainsi, la Dîme royale contrevient au principe de l'absolutisme ! En effet, elle conditionne le pouvoir du roi aux ressources fournies par ses sujets. Le roi n'est donc plus le maître mais il est tributaire du peuple et de sa production ! Le roi ne pouvait donc pas accepter cette proposition !

L'objectif de la Dîme royale est de rendre l'impôt égalitaire, et sous couvert de faire le bonheur du peuple, il ne vise en fait qu'à faire rentrer davantage d'argent dans les caisses du roi en proposant de supprimer les traitants qui font des profits au détriment du roi. Il n'oublie pas non plus la noblesse. S'il veut les imposer sur leur revenu, c'est aussi pour réduire leur imposition indirecte sur la consommation. Il est maintenant admis que les nobles qui employaient de nombreux gens de maison, contribuaient finalement davantage que l'on pense aux ressources de la monarchie.

Vauban ancre solidement sa pensée dans son siècle mais c'est un précurseur avec des idées que les Lumières et les grands hommes de 1789 ne conçurent que graduellement.

### **c) Vauban et la religion**

Avec son « Mémoire pour le rappel des huguenots (1689) » et malgré les apparences, Vauban n'est pas favorable à la pluralité des croyances dans le royaume du monarque « très chrétien ». Ces arguments sont avant tout d'ordre démographique, donc économique et stratégique.

Mais Vauban n'est pas non plus un dévot. Dans un mémoire vers 1700, sur « Intérêt présent des États de la chrétienté », il fustige les moines et préconise, je cite « ... *de supprimer tous les revenus ecclésiastiques qu'on peut et doit considérer comme un pieux brigandage...* » et il ajoute encore « ... *les bénéfices des abbayes, prieurés, prébendes, canonicats... ont été la plupart filoutés adroitement sous prétexte d'œuvres pieuses par des misérables qui n'avaient la plupart de religieux que l'habit et l'apparence...* ». Brigandage..., filoutage ..., les mots sont durs pour caractériser la constitution du patrimoine du clergé. On sait ce qu'il en adviendra à la Révolution ! Le principal reproche de Vauban au clergé est qu'il ne contribue en rien aux charges de l'Etat.

## 8. Conclusion

On ne peut être que frappé par la multitude de ses compétences, de ses centres d'intérêt, de ses pensées ou de ses actions :

- Oui, Vauban est un précurseur des Lumières et des Encyclopédistes par sa façon d'aborder les problèmes concrets.
- Il est aussi dans le grand mouvement des penseurs précurseurs des physiocrates.

### La physiocratie

C'est une école de pensée économique, politique et juridique, née en France à la fin des années 1750. Les physiocrates sont généralement considérés comme les fondateurs de la science économique et les précurseurs du libéralisme économique. Ils estiment que la seule activité réellement productive est l'agriculture car seule la terre produit des richesses renouvelables. La physiocratie constitue aussi un important courant de réforme du droit et de la politique au XVIIIe siècle, du fait de leurs théories du droit naturel et du despotisme légal. Le mouvement physiocratique connaît son apogée au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle, pour devenir économiquement caduc avec le développement de l'industrie et la progression des échanges commerciaux internationaux.

- Il fut encore un précurseur de Montesquieu par sa conception d'un État chargé avant tout d'assumer la protection de tous et leur bien-être : il veut lutter contre la misère, la corruption, l'incompétence, le mépris du service public.
- Dans tous les cas, Vauban apparaît comme un réformateur hardi dont les idées se situaient à contre-courant de ce que la majorité de ses contemporains pensait. Nous pouvons considérer que Vauban était un humaniste, et nombre des réformes qu'il proposa se sont retrouvées dans l'héritage de la Révolution.
- Ses propositions sont en avance sur son temps et il se heurte au lobbying des courtisans, à la résistance des ministres et à la rigidité du roi. Ses propositions cherchent avant tout à pérenniser la monarchie absolue et il n'imagine pas d'autre forme de gouvernement. Le concept de démocratie lui est étranger.

Aussitôt après sa mort, les louanges de ses collaborateurs et d'un Fontenelle, transforment sa vie en mythe et ses actions en destin. La légende se forge dès sa disparition.

Oui, Vauban est un visionnaire car il anticipe largement le futur. Ce n'est pas rien que d'annoncer pêle-mêle : le service militaire obligatoire, l'avancement au mérite, la généralisation de l'uniforme dans l'armée, la fortification de Paris, l'impôt sur le revenu, la monnaie unique, l'unification des poids et mesures ou la liberté religieuse !

Il était simplement en avance sur son temps et beaucoup de ses écrits sont encore d'actualité.

# **ANNEXES**

**LES OISIVETES**

**BIBLIOGRAPHIE**

# LES OISIVETES DE MONSIEUR DE VAUBAN

Les Oisivetés sont constituées de 29 mémoires répartis en 12 tomes.

## TOME I

Mémoire pour le rappel des Huguenots (1689-1693).  
L'importance dont Paris est à la France (1689).  
Mémoire sur le canal du Languedoc (1691).  
Plusieurs maximes bonnes à observer par tous ceux qui font bâtir.

## TOME II

Idée d'une excellente noblesse.  
Les ennemis de la France.  
Projet d'ordre contre les effets des bombes.  
Projet de capitation (1695).  
Mémoire qui prouve la nécessité de mieux fortifier les côtes du Goulet de Brest (1695).  
Mémoire concernant la course (1695).  
Mémoire sur les sièges que l'ennemi peut entreprendre dans la campagne prochaine (1696).  
Dissertation sur les projets de la campagne du Piémont (1696).  
Fragment d'un mémoire au Roi (1696).  
Description géographique de l'élection de Vézelay (1696).

## TOME III

Places dont le Roi pourrait se défaire en faveur d'un traité de paix (1694).  
Mémoire des dépenses de la guerre sur lesquelles le Roi pourrait faire quelque réduction (1693).

## TOME IV

Moyen de rétablir nos colonies d'Amérique et de les accroître en peu de temps (1699).  
Etat raisonné des provisions les plus nécessaires quand il s'agit de donner commencement à des colonies étrangères.  
Traité de la culture des forêts (1701).  
La cochonnerie, ou calcul estimatif pour connaître jusqu'où peut aller la production d'une truie pendant dix années de temps.  
Navigation des rivières (Hiver 1698-99).

## TOME V

Projet de Dîme royale (1707).

## TOME VI

Instruction générale pour servir au règlement des garnisons et munitions des places de guerre.

## TOME VII

Moyen d'améliorer nos troupes et d'en faire une infanterie perpétuelle et très excellente (1703, 530 pages).

## TOME VIII

Traité de l'attaque des places (1704).

## TOME IX

Traité de la défense des places (1705).

## TOME X

Traité de la fortification de campagne, autrement des camps retranchés (1705).

## TOME XI

Instruction pour servir au règlement des transports et remuement des terres.

## TOME XII

Projet de navigation d'une partie des places de Flandres à la mer (1705).

## BIBLIOGRAPHIE

**ASSOCIATION VAUBAN**, *Vauban réformateur*, Paris, 1993.

**AUGER** Daniel, *Bibliographie des ouvrages de Vauban ou concernant Vauban*, Saint-Léger-Vauban, Les Amis de la Maison Vauban, 1994.

**BEAUREPAIRE Pierre-Yves**, *La France des Lumières*, Paris, Edition Belin, 2014.

**BLANCHARD** Anne, *Vauban*, Paris, Editions Fayard, 1996.

**CERCLE CONDORCET DE L'AVALLONNAIS**, *Vauban, précurseur des Lumières*, 2007.

**FAUCHERRE** Nicolas, **PROST** Philippe, *Le triomphe de la méthode. le traité de l'attaque des places de monsieur de VAUBAN, ingénieur du roi*, Paris, Edition découvertes Gallimard, 1992.

**PERREON** Stéphane, *Vauban*, Paris, Ellipses, 2017.

**PUJO** Bernard, *Vauban*, Paris, Editions Albin Michel, 1991.

**SALAT** Nicole, **BARROS** Martin, **SARMANT** Thierry, *Vauban. L'intelligence du territoire*, Paris, Nicolas Chaudun/SHD, 2007.

**VAUBAN** Sébastien Le Prestre de, *Description géographique de l'Élection de Vézelay...*, 1696, réédition par Les Amis de la Maison Vauban, Saint-Léger-Vauban, 1986.

**VAUBAN** Sébastien Le Prestre de, *Projet d'une dixme royale*, 1707, présentation par Jean-François Pernot, Saint-Léger-Vauban, Les Amis de la Maison Vauban, 1988.

**VAUBAN** Sébastien Le Prestre de, *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des sièges et dans la défense des places*, Leide, Jean et Herman Verbeek, 1740, Fac-similé MAXTOR, 2012.

**VAUBAN** Sébastien Le Prestre de, *Traité de l'attaque et de la défense des places*, La Haye, Pierre de Hondt, 1737.

**VAUBAN** Sébastien Le Prestre de, *Traité des mines*, La Haye, Pierre de Hondt, 1742.

**VIROL** Michèle, *Les Oisivetés de Monsieur de Vauban*, Seyssel, Champ Vallon, 2007.

**VIROL** Michèle, *Louis XIV et Vauban : correspondances et agendas*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2017.

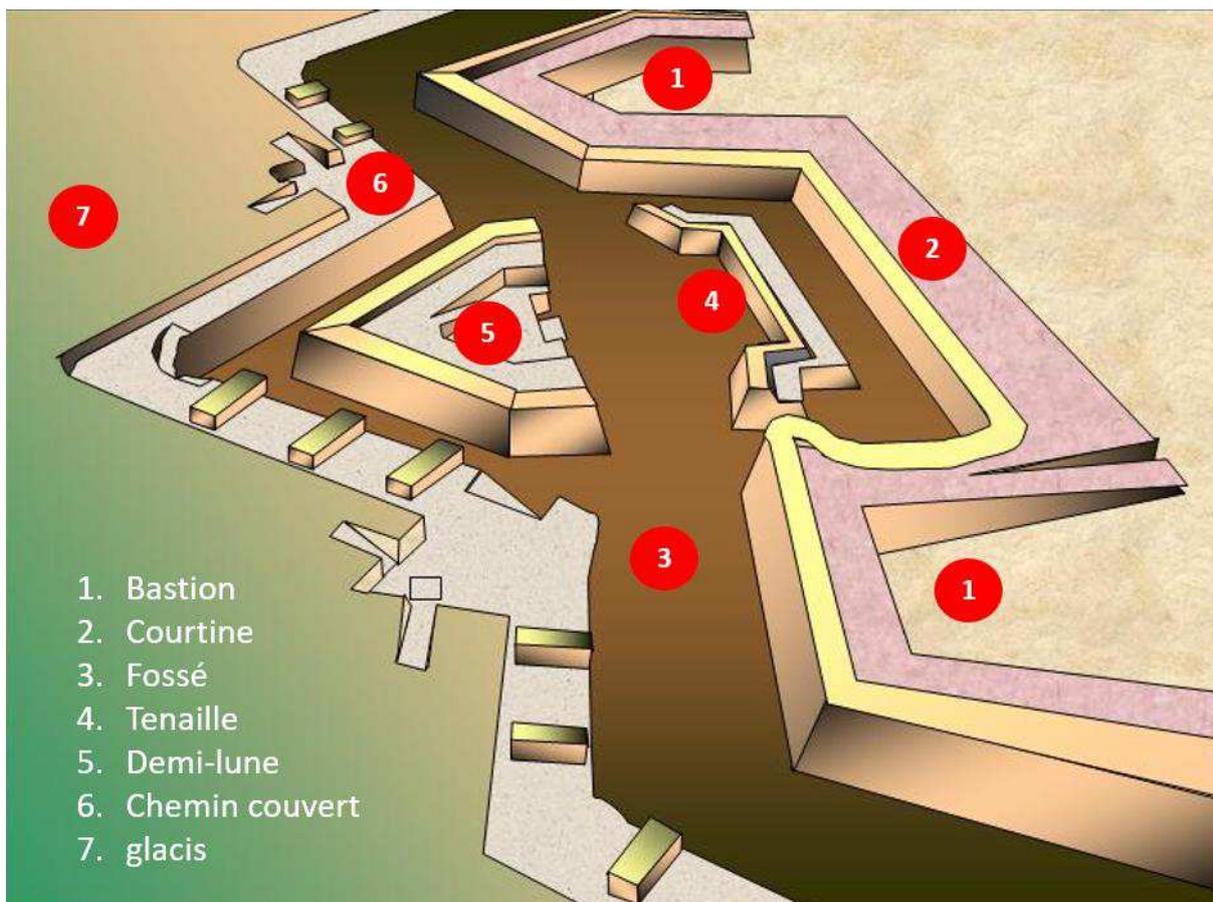
## A TRAVERS DES DIAPOS DE LA CONFERENCE



Le château de Bazoches



Lille, la reine des citadelles

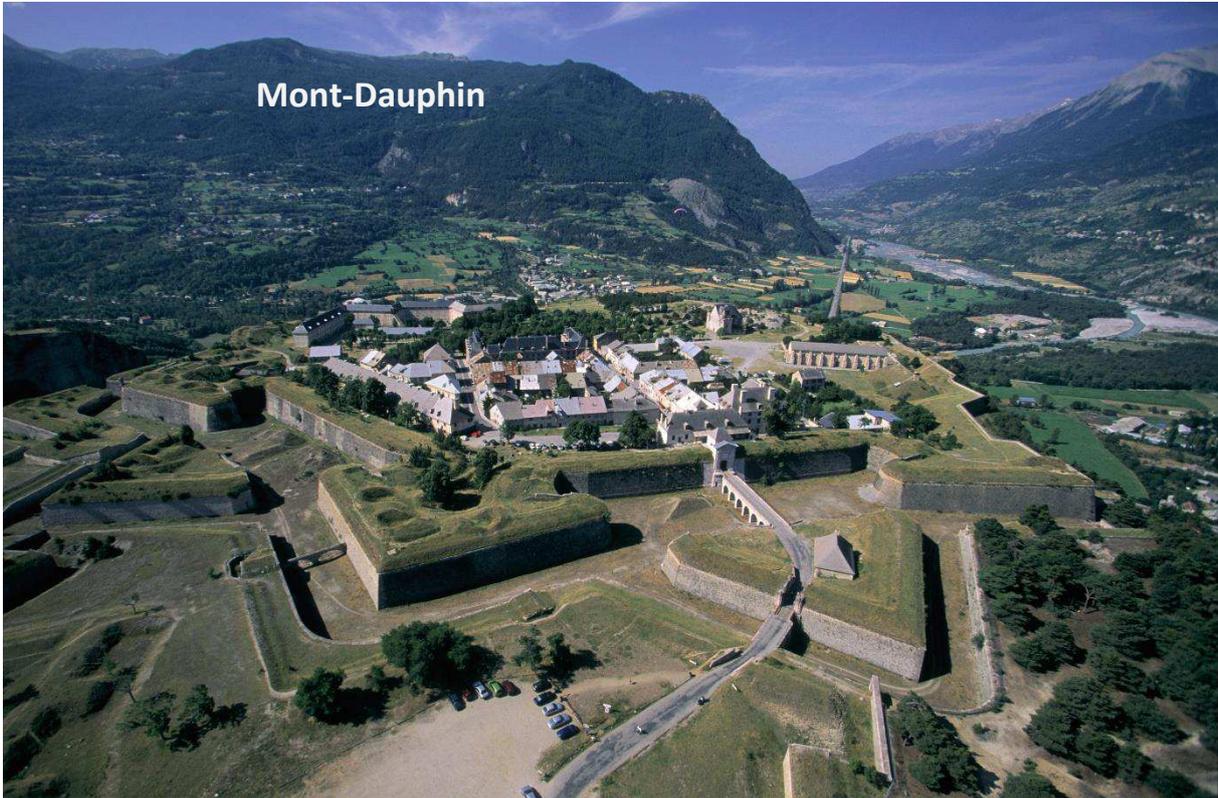


**La fortification bastionnée**

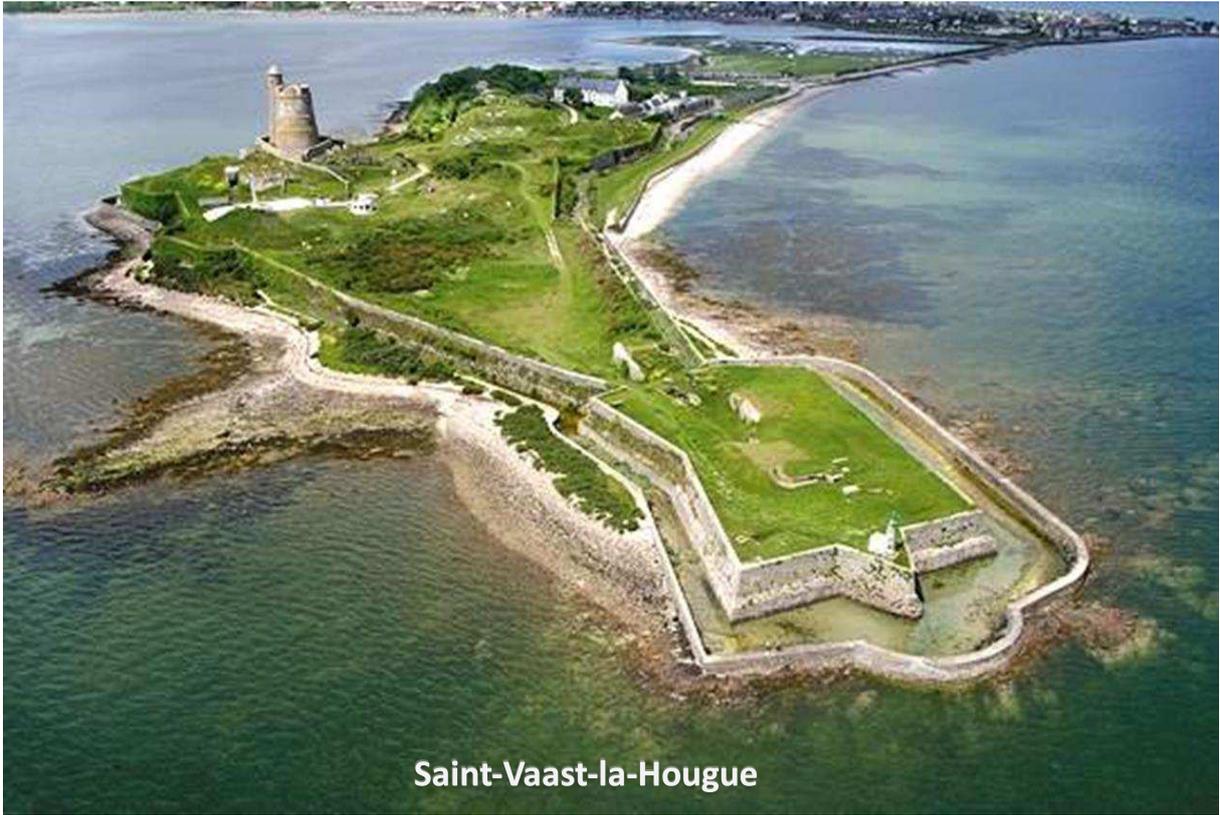




Briançon



Mont-Dauphin



Saint-Vaast-la-Hougue

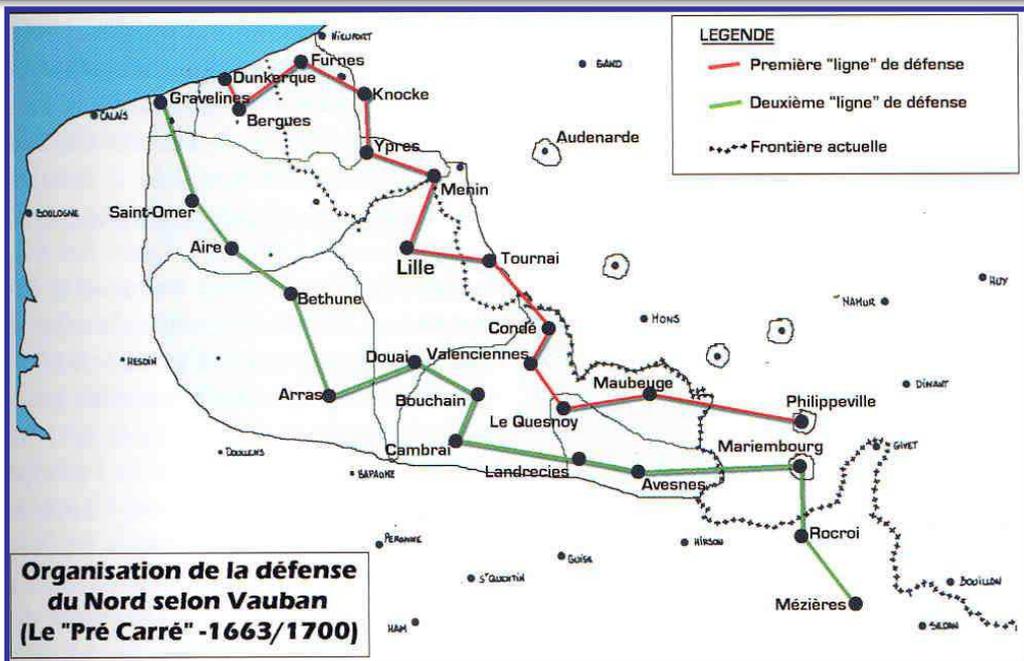
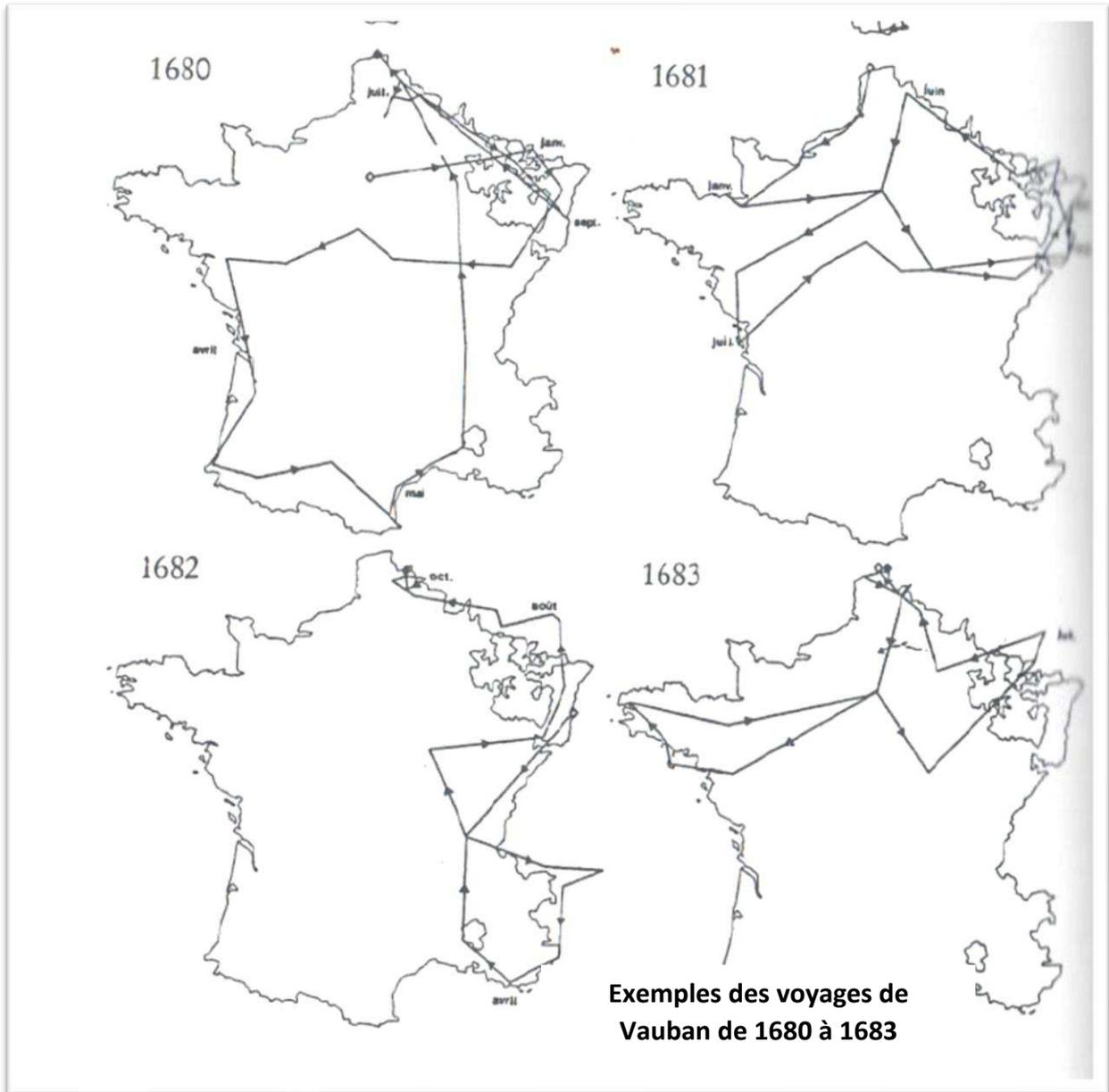


Fort Lupin

## VAUBAN : LES 12 CLASSÉS AU PATRIMOINE MONDIAL



Quelques Mémoires de Vauban



# L'aménagement du territoire

- Le bâtisseur de 160 places fortes
- Les 10 villes créées ex nihilo entre 1678 et 1698 :
  - **Saint-Louis-de-Breisach (1678)**
  - **Phalsbourg (1679)**
  - **Sarrelouis (1679)**
  - **Huningue (1679)**
  - **Longwy (1679)**
  - **Mont-Louis (1679)**
  - **Mont-Royal (1687)**
  - **Fort-Louis-du-Rhin (1687)**
  - **Mont-Dauphin (1692)**
  - **Neuf-Brisach (1698)**
- Le creusement de 30 ports : Brest, Toulon, Dunkerque...
- La création de 50 ponts-canaux sur le canal du midi

## Les mémoires de Vauban sur l'aménagement du territoire :

- L'importance dont Paris est à la France (1689).
- Mémoire sur le canal du Languedoc (1691).
- Navigation des rivières (Hiver 1698-99).
- Supputation de la progression des peuples en Amérique. (4 pages.)

# Les armées

1. « Brulons plus de poudre et versons moins de sang ».
2. L'avancement au mérite et le recrutement sur examen.
3. Généralisation de l'uniforme.

## Les mémoires de Vauban sur les armées :

- **Mémoire sur la réorganisation de l'armée.**
- **Le directeur général des fortifications (v. 1680).**
- **Moyen d'améliorer nos troupes et d'en faire une infanterie perpétuelle et très excellente (1703, 530 pages).**

# PROJET D'UNE DIXME ROYALE:

QUI SUPPRIMANT LA TAILLE, les Aides, les Douanes d'une Province à l'autre, les Décimes du Clergé, les Affaires extraordinaires; & tous autres Impôts onéreux & non volontaires: Et diminuant le prix du Sel de moitié & plus, produiroit au Roy un REVENU CERTAIN ET SUFFISANT, sans frais; & sans être à charge à l'un de ses Sujets plus qu'à l'autre, qui s'augmenteroit considérablement par la meilleure Culture des Terres.



M. DCC. VII

Préface de la Dîme royale avec une vignette montrant Vauban qui présente le mémoire au roi.



P R E F A C E

## Les propositions de la Dîme

- ◇ Suppression des anciens impôts : taille, aides, douanes, gabelle, etc.
- ◇ Un impôt unique et progressif de 5 % à 10 % sur tous les revenus, sans exemption pour les ordres privilégiés.
- ◇ L'impôt repose sur une double base :
  - La propriété foncière et immobilière.
  - Les revenus du commerce et de l'industrie.

# Quelques mémoires sur la religion



- **Mémoire pour le rappel des Huguenots (1689-1693).**
- **Réflexions sur la guerre présente et sur les nouveaux convertis (1693).**
- **Des censures et excommunications.**
- **De la puissance de l'Eglise sur le temporel. Dissertation négative.**
- **De la puissance des princes dans les choses ecclésiastiques.**
- **Réflexions sur l'immortalité de l'âme.**

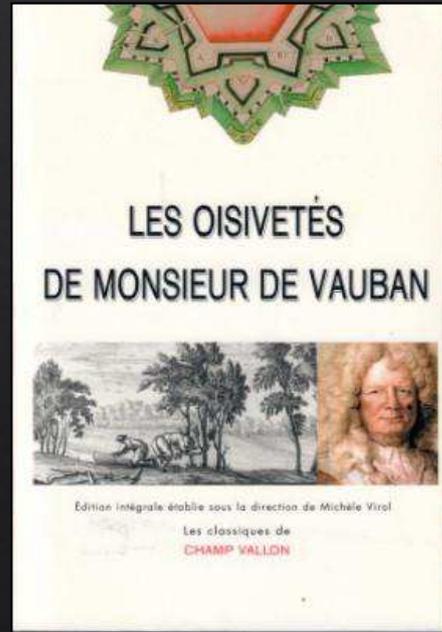
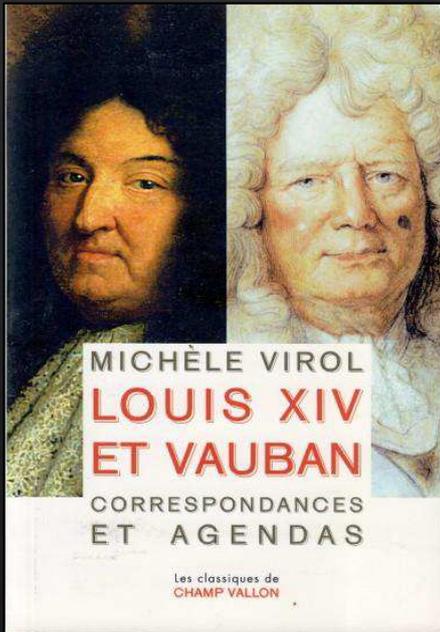
## En conclusion

Vauban :

- **Précurseur des Lumières**
- **Précurseur de Montesquieu**
- **Réformateur hardi**
- **Humaniste**
- **Visionnaire car il anticipe largement le futur :**
  - le service militaire obligatoire,
  - l'avancement au mérite,
  - la généralisation de l'uniforme dans l'armée,
  - la fortification de Paris,
  - l'impôt sur le revenu,
  - la monnaie unique,
  - l'unification des poids et mesures
  - la liberté religieuse.

## Les écrits de Vauban

- la correspondance : plus de 5 000 lettres en 40 années
- les 40 agendas
- les 570 mémoires dont les 29 mémoires des Oisivetés.



Le Musée Vauban à Saint-Léger-Vauban (89)

# **Les 12 phases de l'attaque des places à la Vauban**

**1 : L'INVESTISSEMENT**

**2 : L'INSTALLATION DE L'ARMEE DE SIEGE**

**3 : LES RECONNAISSANCES**

**4 : LES TRAVAUX D'APPROCHE**

**5 : LA PREMIERE PARALLELE**

**6 : LA DEUXIEME PARALLELE**

**7 : L'INSTALLATION DES BATTERIES**

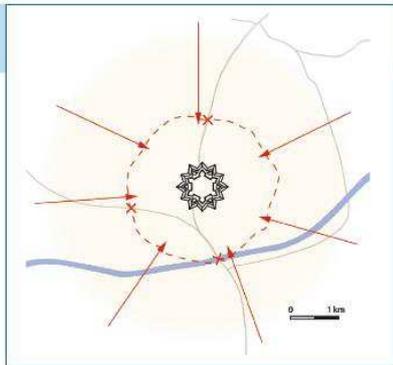
**8 : LA TROISIEME PARALLELE**

**9 : LE COURONNEMENT DU CHEMIN COUVERT**

**10 : LA DESCENTE DU FOSSE**

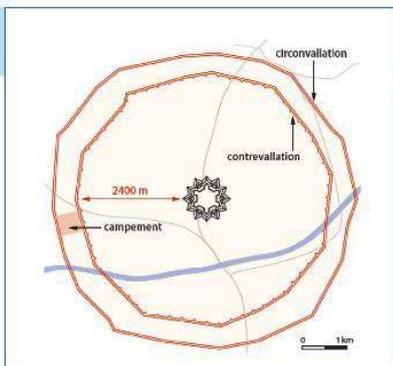
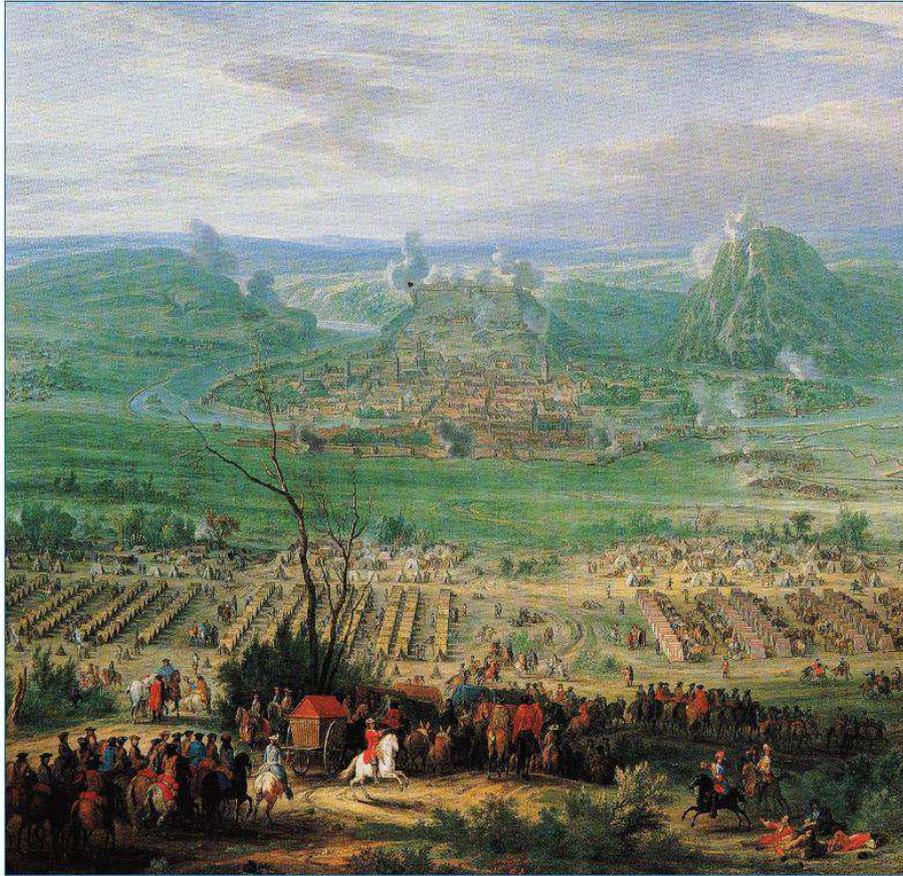
**11 : LA PREPARATION DE L'ASSAUT**

**12 : L'ASSAUT**



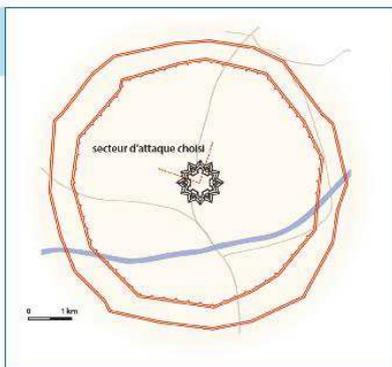
## 1. L'INVESTISSEMENT

Par surprise, l'armée des assaillants isole la place forte en coupant ses communications avec l'extérieur et en compromettant son ravitaillement. L'armée de siège installe son campement entre deux lignes de **retranchements** ceinturant totalement la place, hors de portée des canons de celle-ci.



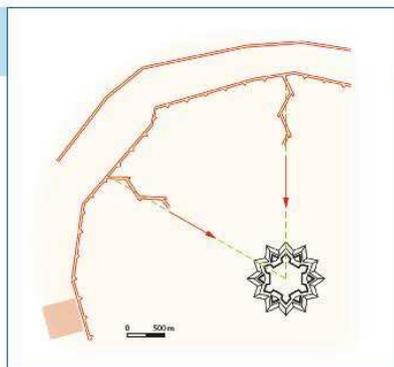
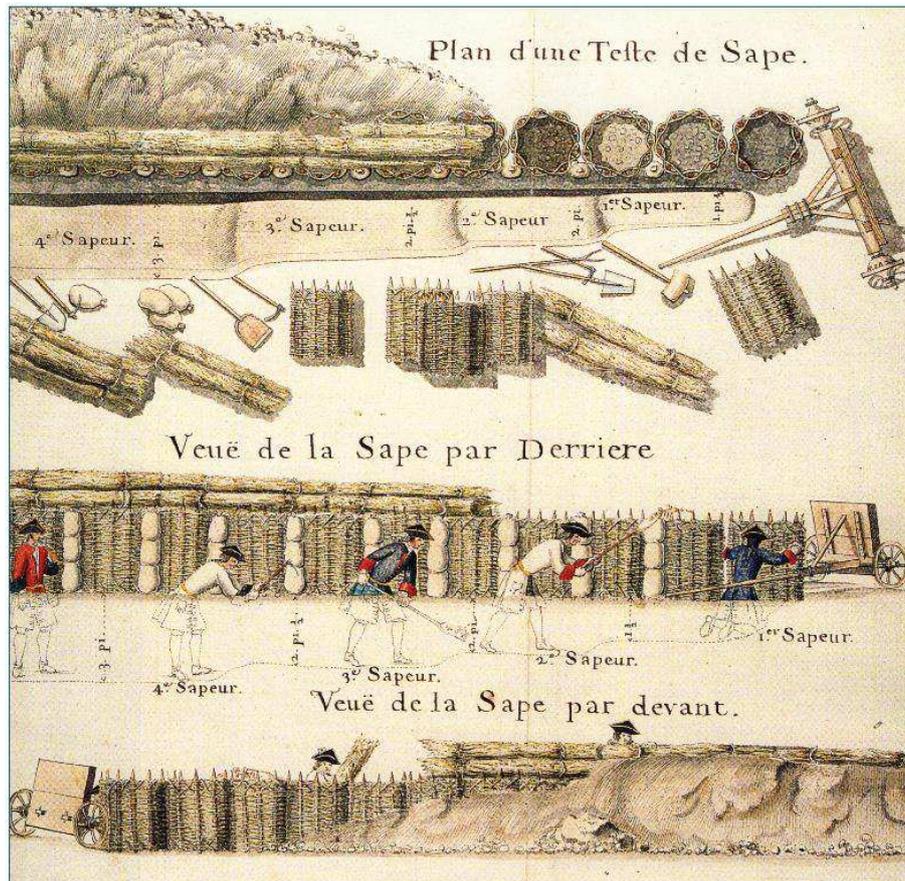
## 2. L'INSTALLATION DE L'ARMÉE DE SIEGE

La première ligne, appelée **contrevallation**, est une levée de terre implantée entre 2 000 et 3 000 mètres de la place forte. Elle a pour but d'éviter les sorties des assiégés et comporte une palissade. La seconde ligne implantée entre 2 600 et 3 600 mètres de la place, appelée **circonvallation**, permet d'empêcher une armée de secours de venir en aide à la garnison. L'édification de ces lignes occupe généralement les 10 premiers jours du siège. Le camp comprend des tentes pour les troupes, mais aussi différents parcs où est stocké le matériel de l'artillerie et du génie.



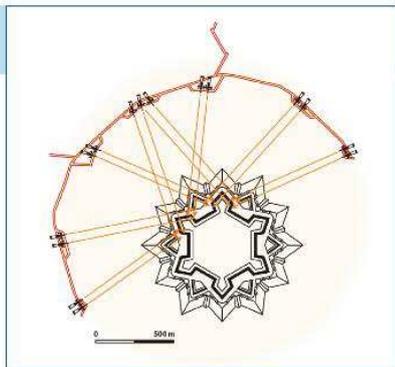
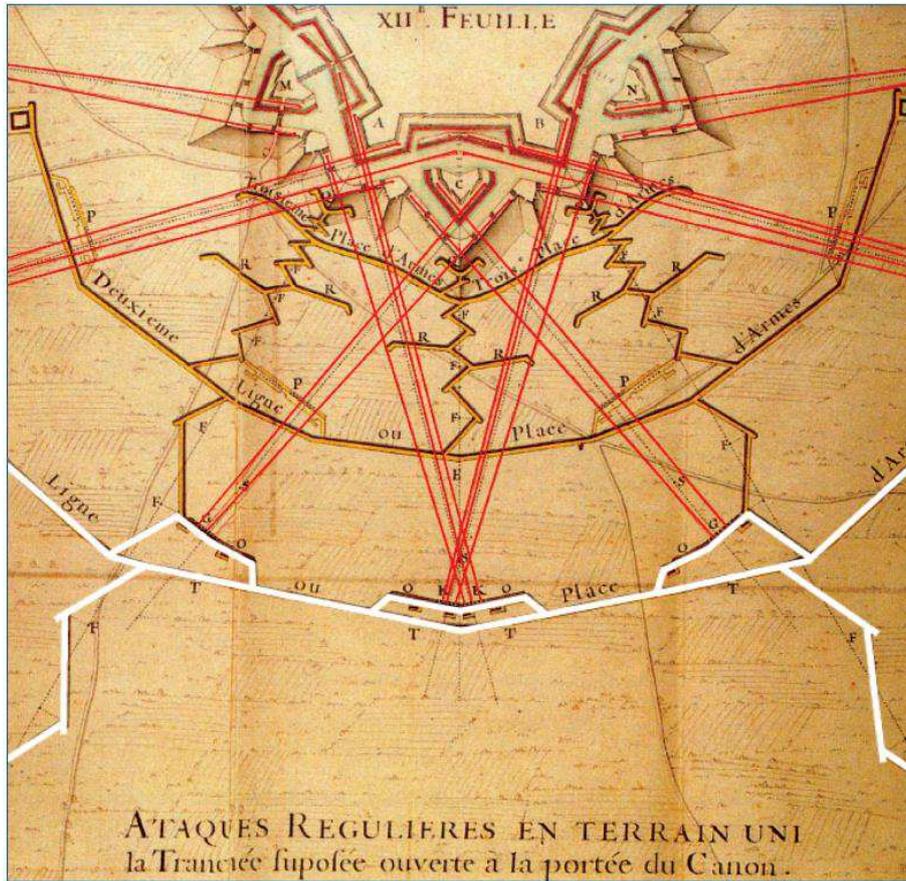
### 3. LES RECONNAISSANCES

Les ingénieurs accompagnant l'armée assaillante mènent des reconnaissances autour de la place forte afin de déterminer le secteur le plus faible où portera l'attaque. L'assaut se fait en général sur un front comprenant deux **bastions** et une **courtine** protégée par une **demi-lune** intermédiaire.



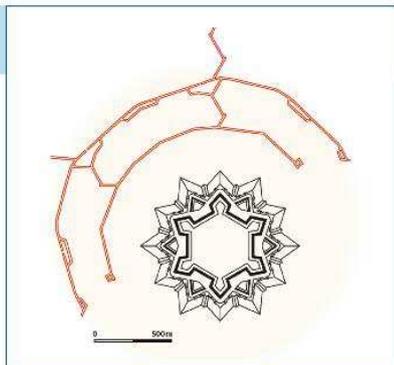
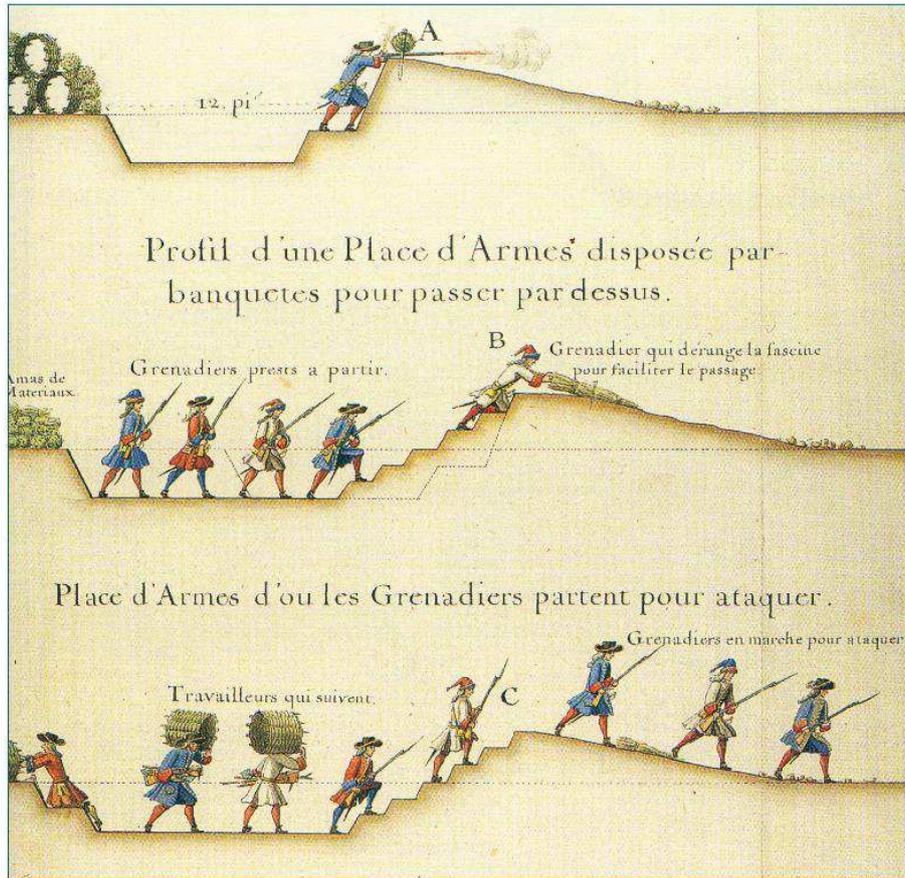
#### 4. LES TRAVAUX D'APPROCHE

À partir de la ligne de contrevallation, les assaillants entament une progression vers la place forte au moyen de deux tranchées : **les sapes**. Ces tranchées sont creusées dans l'axe des **capitales** des bastions du front attaqué, c'est-à-dire la bissectrice des bastions qui constitue une zone de tir moins dense entre deux faces. Largues de 3 mètres sur 1 mètre de profondeur, ces tranchées progressent nuit et jour **en zigzag** afin d'éviter les **tirs d'enfilade**. Grâce à une main-d'œuvre locale réquisitionnée, 160 mètres de tranchées peuvent être creusés en 24 heures. La terre extraite sert à remplir des **gabions** qui forment un parapet protégeant les sapeurs.



## 5. LA PREMIERE PARALLELE

Les tranchées sont creusées jusqu'à 600 mètres du **chemin** couvert de la place. A cette distance, elles sont reliées par un boyau principal parallèle au front attaqué. Invention majeure de Vauban, cette **parallèle** ou **place d'armes** sert notamment à masser les troupes à couvert sans encombrer les tranchées progressant vers la place. Des batteries de canons et mortiers sont élevées en avant de la parallèle. Elles sont disposées de façon à **prendre en enfilade** les faces des bastion attaqués.



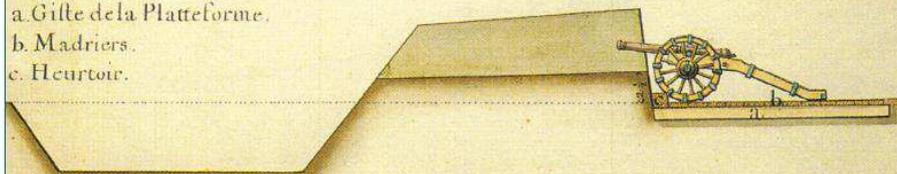
## 6. LA DEUXIEME PARALLELE

Parvenus à 320 mètres du chemin couvert, les assiégeants creusent une deuxième tranchée parallèle au front attaqué. Elle est dotée de **gradins** permettant aux fantassins de faire feu sur la place.

## BATERIES DE CANON .

Profil de Bateria, representant une Piece  
dans l'embrasure preste a tirer.

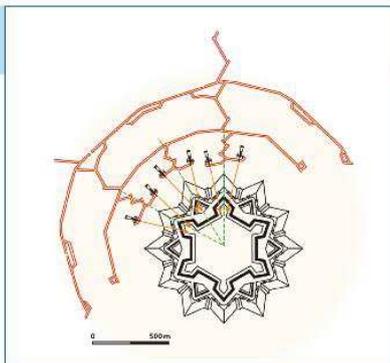
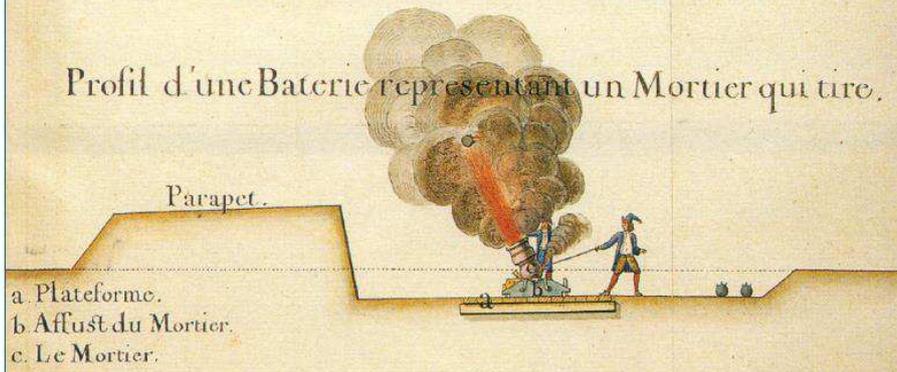
- a. Gilte de la Plateforme.
- b. Madriers.
- c. Heurtoir.



## BATERIES DE MORTIERS .

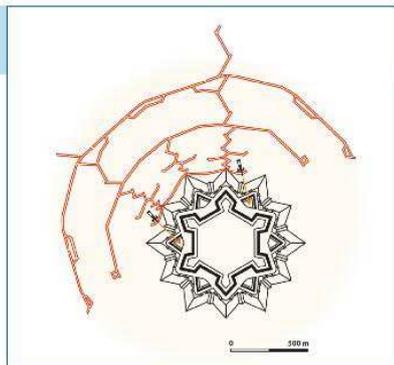
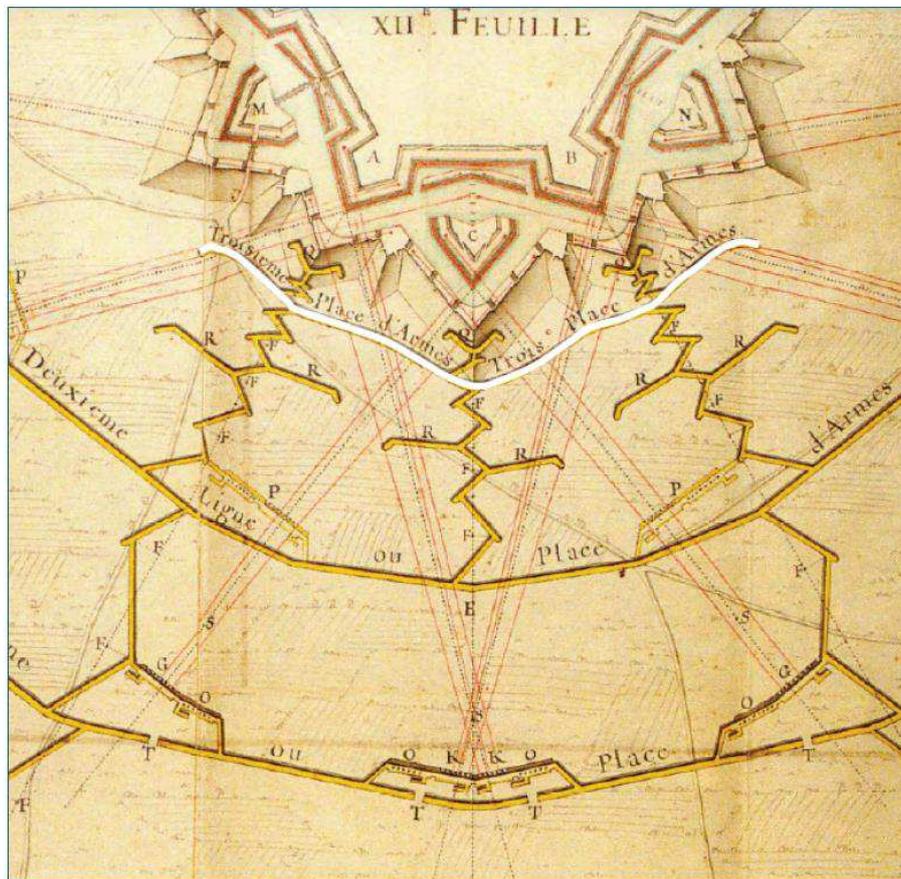
Profil d'une Bateria representant un Mortier qui tire.

- Parapet.
- a. Plateforme.
  - b. Affust du Mortier.
  - c. Le Mortier.



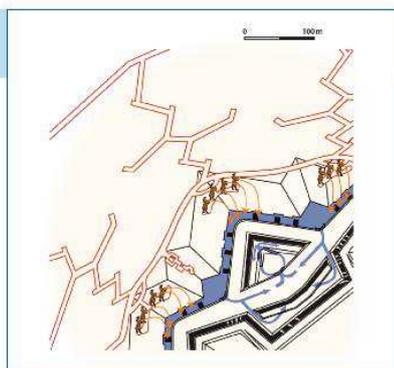
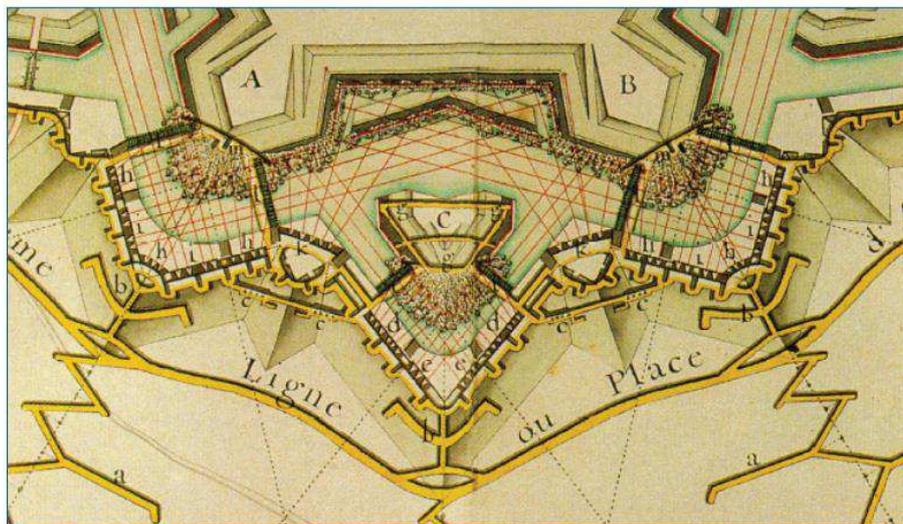
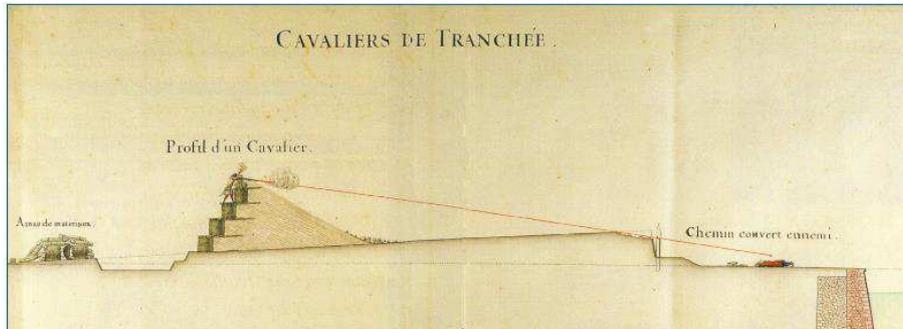
### 7. L'INSTALLATION DES BATTERIES

À partir de la deuxième parallèle, trois tranchées sont creusées vers la place forte, dans l'axe des capitales des bastions et de la demi-lune. De part et d'autre de ces tranchées, des **batteries d'artillerie** sont établies. Leur rôle est de mettre hors d'usage les canons des assiégés installés derrière le **parapet** des bastions et des demi-lunes.



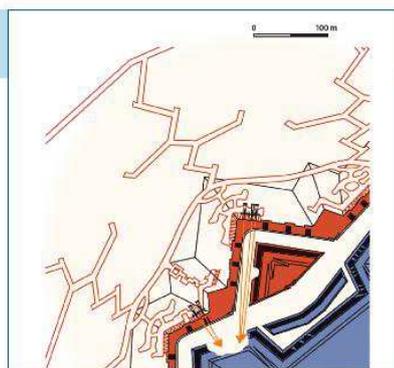
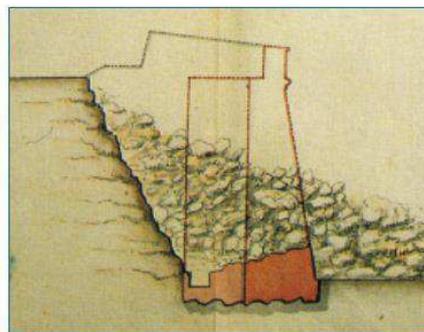
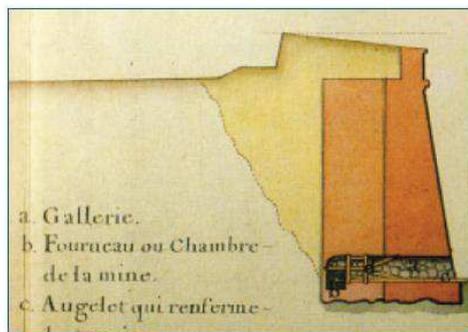
## 8. LA TROISIEME PARALLELE

Parvenus au pied du **glacis**, les assaillants ouvrent une troisième parallèle à 60 mètres du chemin couvert. Aux deux extrémités, des batteries sont établies pour faire feu sur les **demi-lunes** qui encadrent le front attaqué.



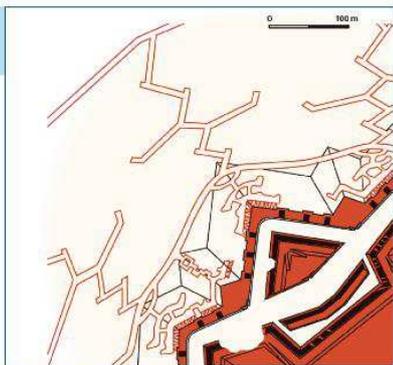
## 9. LE COURONNEMENT DU CHEMIN COUVERT

La prise du chemin couvert représente une étape décisive du siège. Après avoir progressé sur le glacis, l'assaillant édifie des **cavaliers de tranchée** : des massifs de terre en gradins à partir desquels les fantassins dominent le chemin couvert. De là, au moyen de grenades et de fusils, ils peuvent contraindre les défenseurs à se replier vers le **fossé**. Véritable innovation, Vauban conçoit les cavaliers de tranchée lors du siège de Luxembourg en 1684.



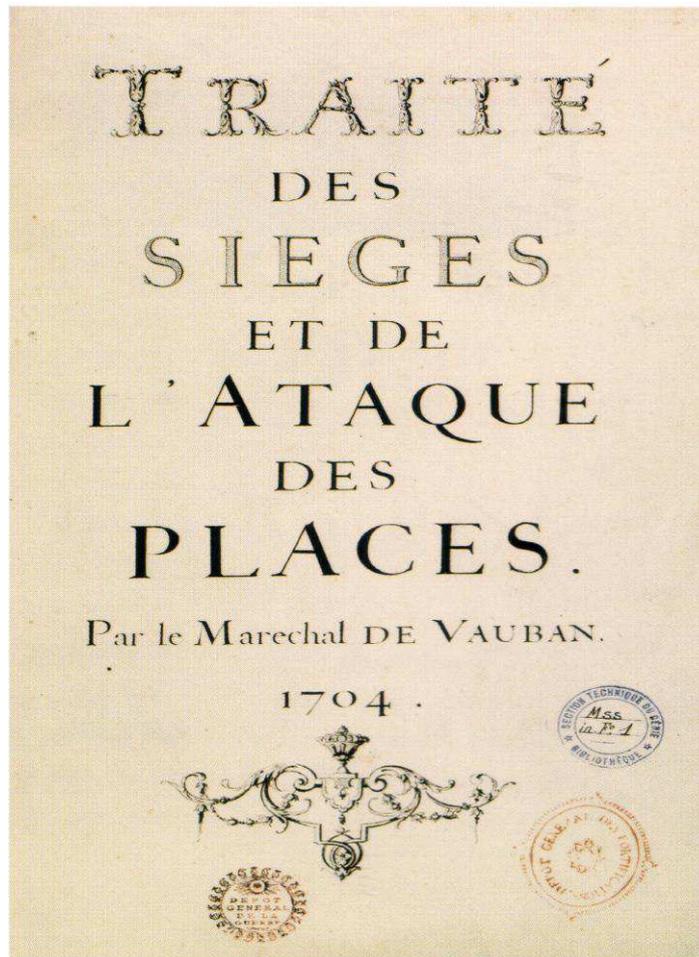
## 11. LA PREPARATION DE L'ASSAUT

Une fois maître du chemin couvert, l'assaillant prépare l'attaque de la demi-lune. La **brèche dans l'escarpe** est réalisée le plus souvent au canon à partir de batteries de brèche. Celle-ci peut également être obtenue grâce à la **mine** après la descente dans le fossé. Après celle de la demi-lune, une seconde brèche doit être pratiquée dans l'escarpe d'un bastion latéral.



## 12. L'ASSAUT

L'ultime phase du siège consiste en l'**assaut** du corps de la place. Les assaillants empruntent la brèche afin de pénétrer dans la place. Généralement, l'assaut n'a pas à être donné : à ce stade, le gouverneur de la place forte estime que le combat est perdu. Il fait battre la **chamade** pour indiquer qu'il est disposé à négocier la reddition de la garnison.



**LE "VRAI" TRAITE**



**ACHAT DE BAZOCHES EN 1675**